

PLAN D'URBANISME

Assemblée publique de consultation

11 juin 2025

PLAN DE LA RENCONTRE

1. CONTEXTE, UNE PLANIFICATION À LONG TERME
2. DÉMARCHE CONSULTATIVE
3. PORTRAIT / DIAGNOSTIC
4. ÉNONCÉ DE VISION
5. ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION
6. GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE
7. PLAN PARTICULIER D'URBANISME – RUE NOTRE-DAME
8. PÉRIODE DE QUESTIONS

UNE PLANIFICATION À LONG TERME (HORIZON 2045)



PLAN D'URBANISME

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme?

C'est le document de planification principal pour une municipalité en matière d'aménagement du territoire.

Il guide la prise de décision, notamment en matière :

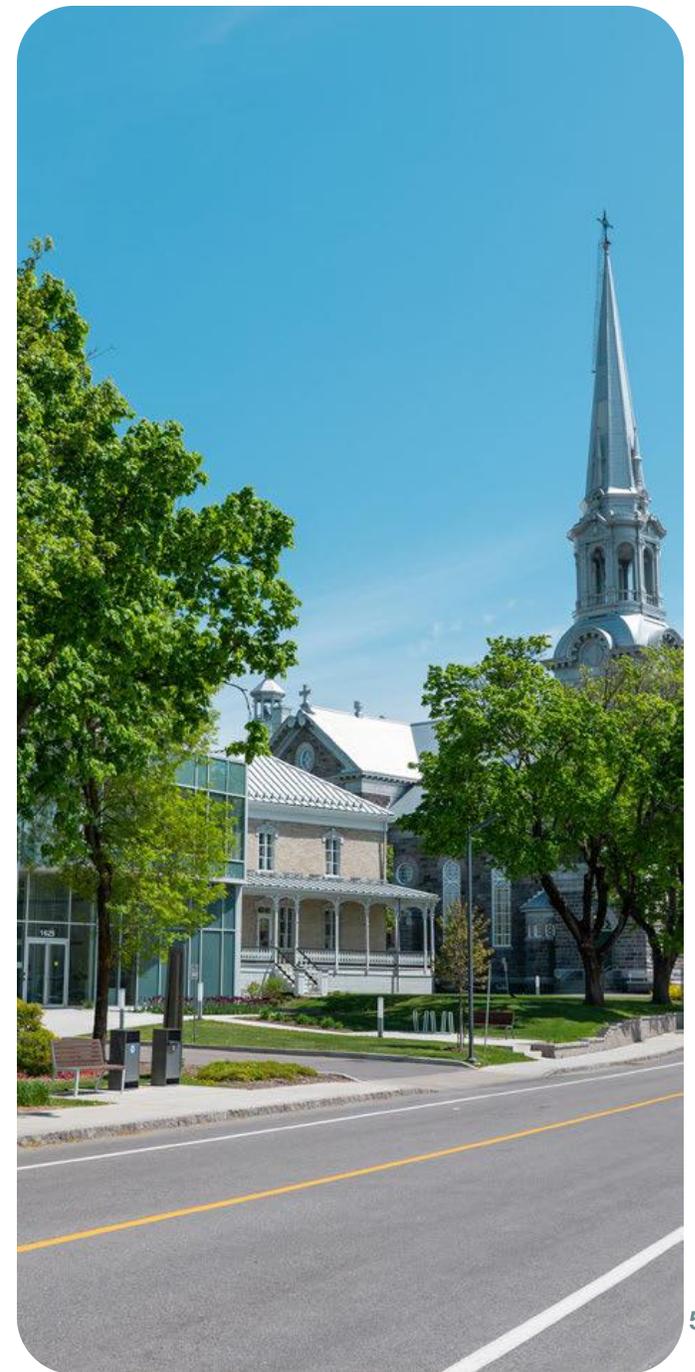
- d'habitation ;
- de mobilité ;
- de développement économique ;
- d'environnement ;
- de résilience face aux changements climatiques.



PLAN D'URBANISME

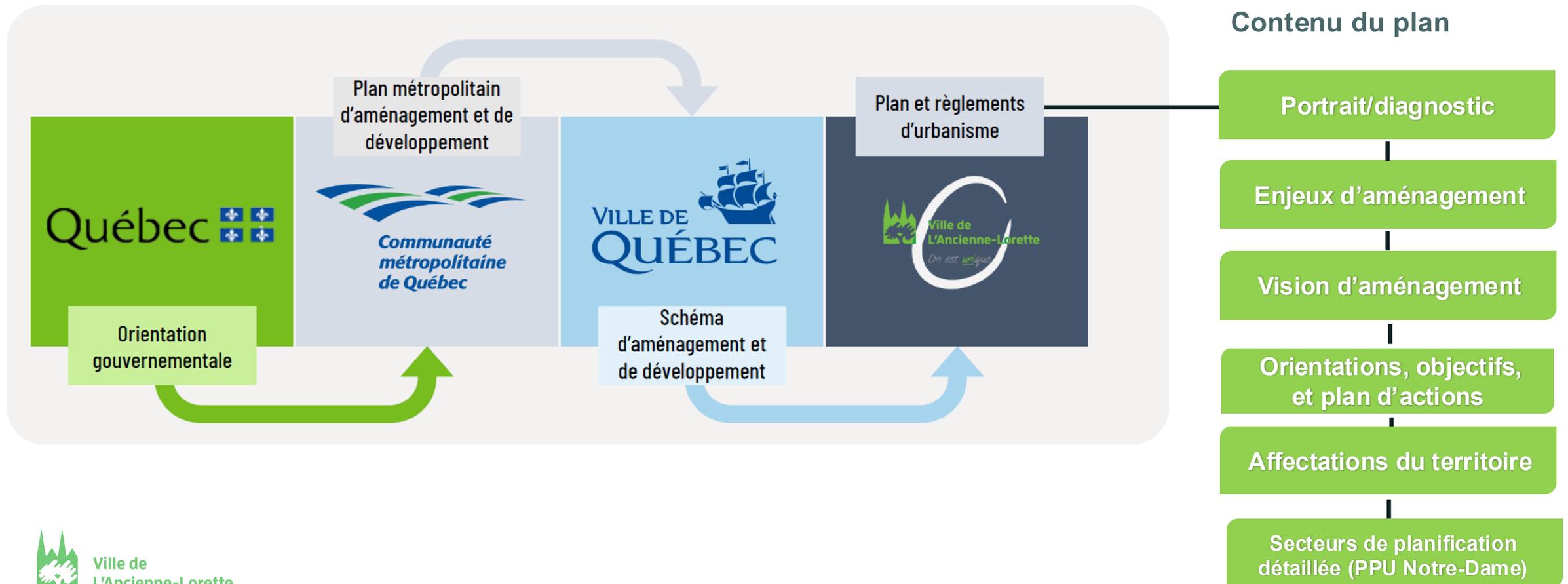
Une opportunité unique

- De développer une vision d'aménagement durable pour les 20 prochaines années (horizon 2045) ;
- De répondre aux enjeux soulevés par la population ;
- De se doter d'outils de gestion du territoire rigoureux et adaptés aux défis contemporains (le dernier Plan d'urbanisme datant de 1985) ;
- De respecter les exigences en matière d'aménagement du territoire inscrites au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADr) de l'agglomération.



PLAN D'URBANISME

Principe de concordance



DÉMARCHE CONSULTATIVE



UNE VASTE DÉMARCHE CONSULTATIVE



Résultats de la participation en ligne


209
réponses
aux sondages


327
participants
engagés


5 753
visites du
site web

ENJEUX CITOYENS EN BREF



Préservation des boisés et des cours d'eau



Adaptation et résilience face aux changements climatiques



Densification du milieu de façon cohérente et à l'échelle humaine



Bonification des infrastructures de transport actif et collectif



Amélioration de l'offre en commerces et services de proximité



Adaptation de la ville aux besoins de toutes les générations



Conservation et mise en valeur du patrimoine bâti



Maintien d'une identité unique lorettaine

PORTRAIT / DIAGNOSTIC



PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE



Figure 7 | Évolution de la population, 2001-2021

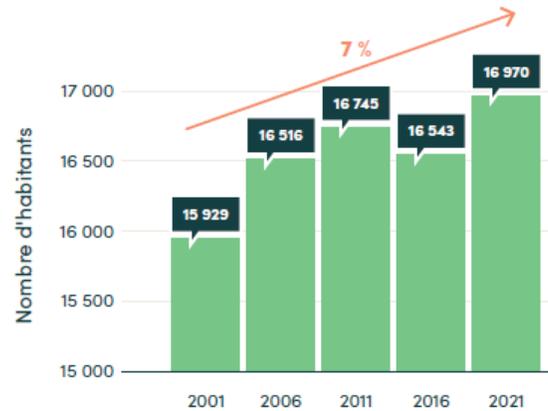


Figure 10 | Perspectives démographiques 2023-2041

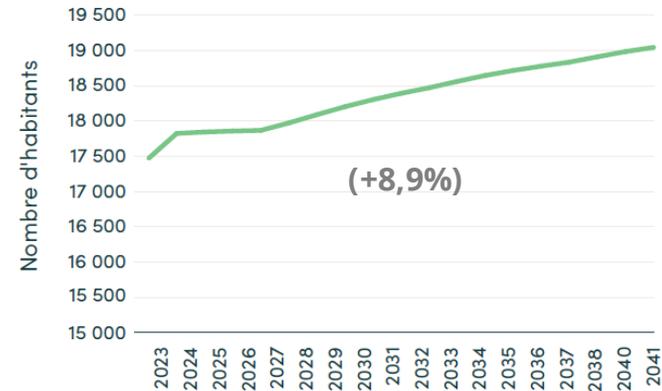
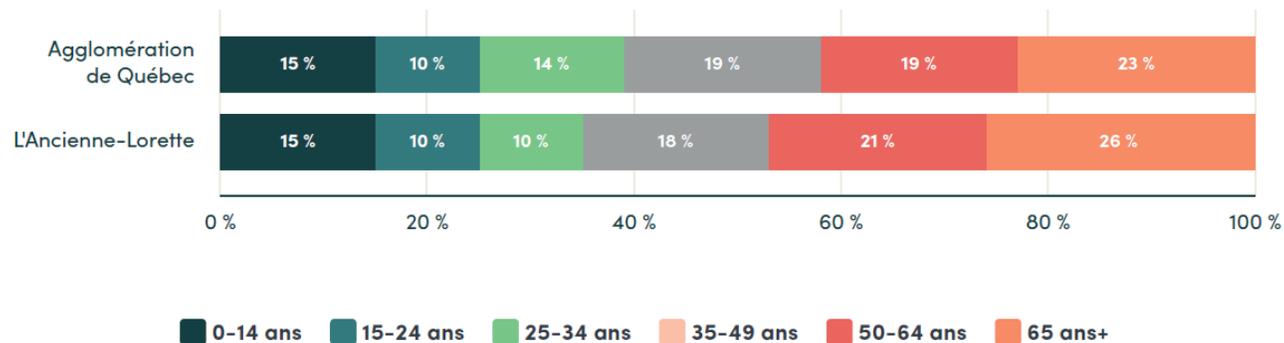


Figure 9 | Répartition de la population par groupe d'âge, 2021



Population en croissance

700 nouveaux ménages attendus d'ici 2041

→ 44 unités d'habitation/année



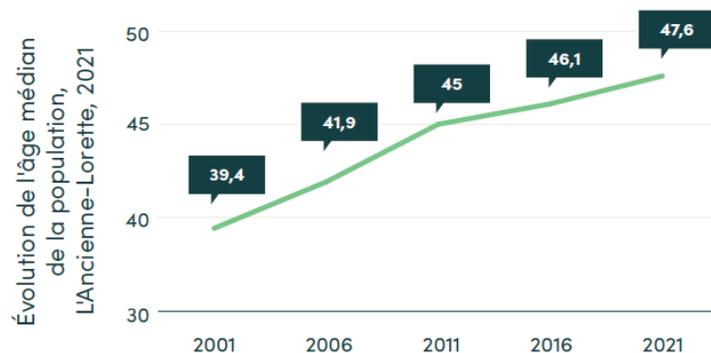
Âge médian en hausse 47,6 ans

comparativement à 43,2 ans Ville de Québec

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE



Figure 11 | Évolution de l'âge médian, 2001-2021

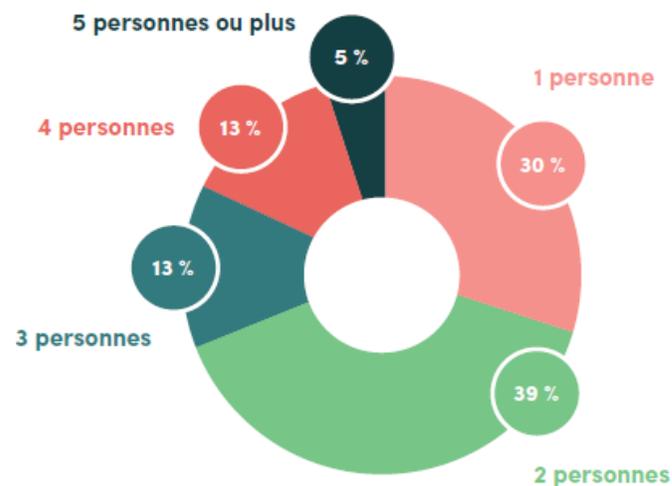


Selon L'ISQ,
les 65 ans et +
représenteront près
de 30 % du bassin
démographique de
la Ville en 2041.



Vieillesse
démographique
marquée

Figure 15 | Composition des ménages, 2021



Évolution de la taille
moyenne des ménages :

2,6 personnes/
ménage en 2001

2,3 personnes/
ménage en 2021

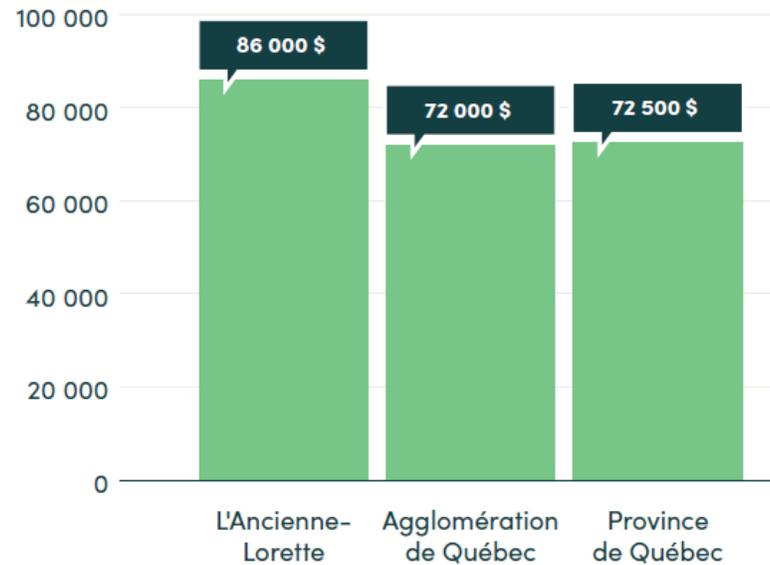


Multiplication des
petits ménages
constitués de
2 personnes et moins

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE



Figure 16 | Revenu total médian des ménages, 2020



82 % des 25 à 64 ans possèdent au minimum un diplôme d'études collégiales



Revenu médian élevé



Taux de chômage faible

4,4 % en 2021

comparativement à 7 % pour l'agglomération



Haut niveau d'éducation

FONCTION RÉSIDENTIELLE

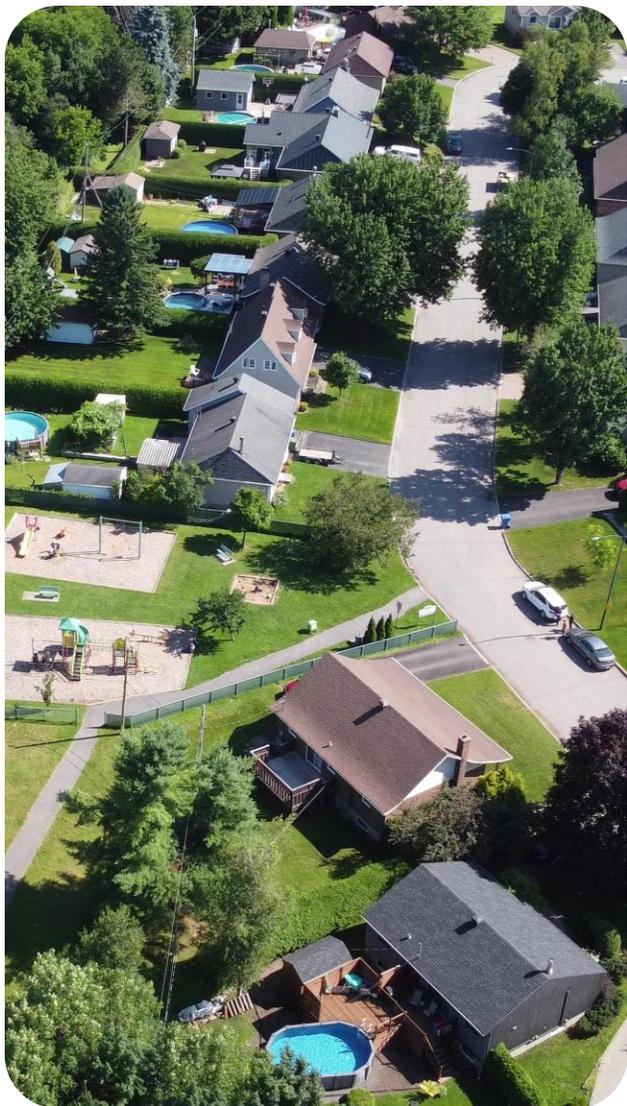


Figure 20 | Mode de tenure des logements, 2021

Locataire

Locataire dans un logement
subventionné
12,6 %

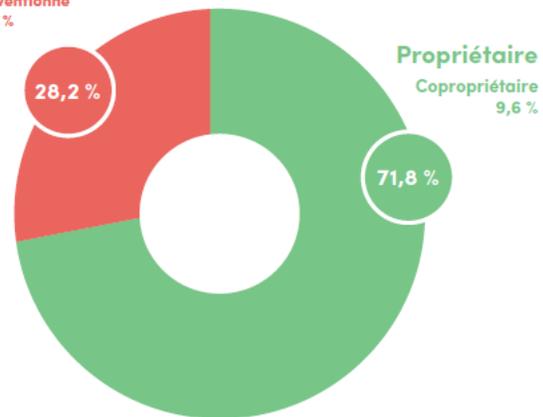


Tableau 3 | Période de construction
du cadre bâti résidentiel

Année de construction	Pourcentage du cadre bâti résidentiel existant
Avant 1900	0,1 %
1900 à 1944	2,1 %
1945 à 1969	20,3 %
1970 à 1989	48,2 %
1990 à 2009	26,6 %
2010 à aujourd'hui	2,7 %
Total	100 %



**Dominance de la
maison individuelle**



**Grande proportion
de ménages propriétaires**



Cadre bâti vieillissant
42% des immeubles
datent de plus de 50 ans

MARCHÉ LOCATIF

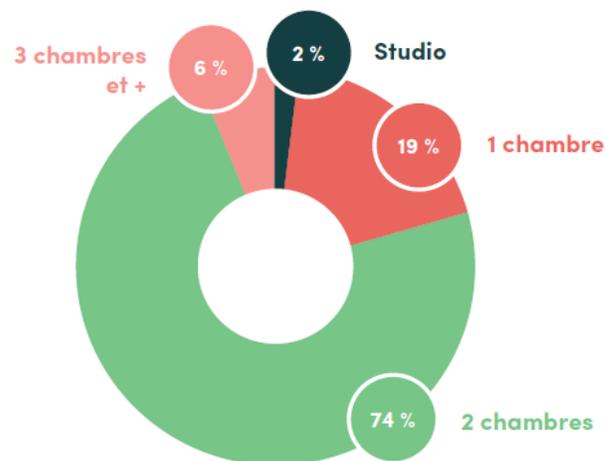
Figure 24 | Taux d'inoccupation des logements 2023-2024

Zones SCHL de l'agglomération de Québec	Taux d'inoccupation (%)	
	2023	2024
Haute-Ville	1,9 %	1,8 %
Basse-Ville	0,7 %	0,2 %
Sainte-Foy-Sillery	0,5 %	0,6 %
Les Rivières	1,6 %	1,4 %
Beauport	0,7 %	0,4 %
Charlesbourg	1,1 %	0,7 %
Haute-Saint-Charles	0,3 %	0,3 %
Val-Bélair-L'Ancienne-Lorette	≈ 0	0,2 %
Saint-Augustin-Cap-Rouge	≈ 0	n.d.
Ville de Québec	0,9 %	0,8 %

Figure 26 | Loyer moyen d'un appartement comportant 2 chambres à coucher (4 ½), 2018-2024



Figure 21 | Répartition des types de logements locatifs, 2023



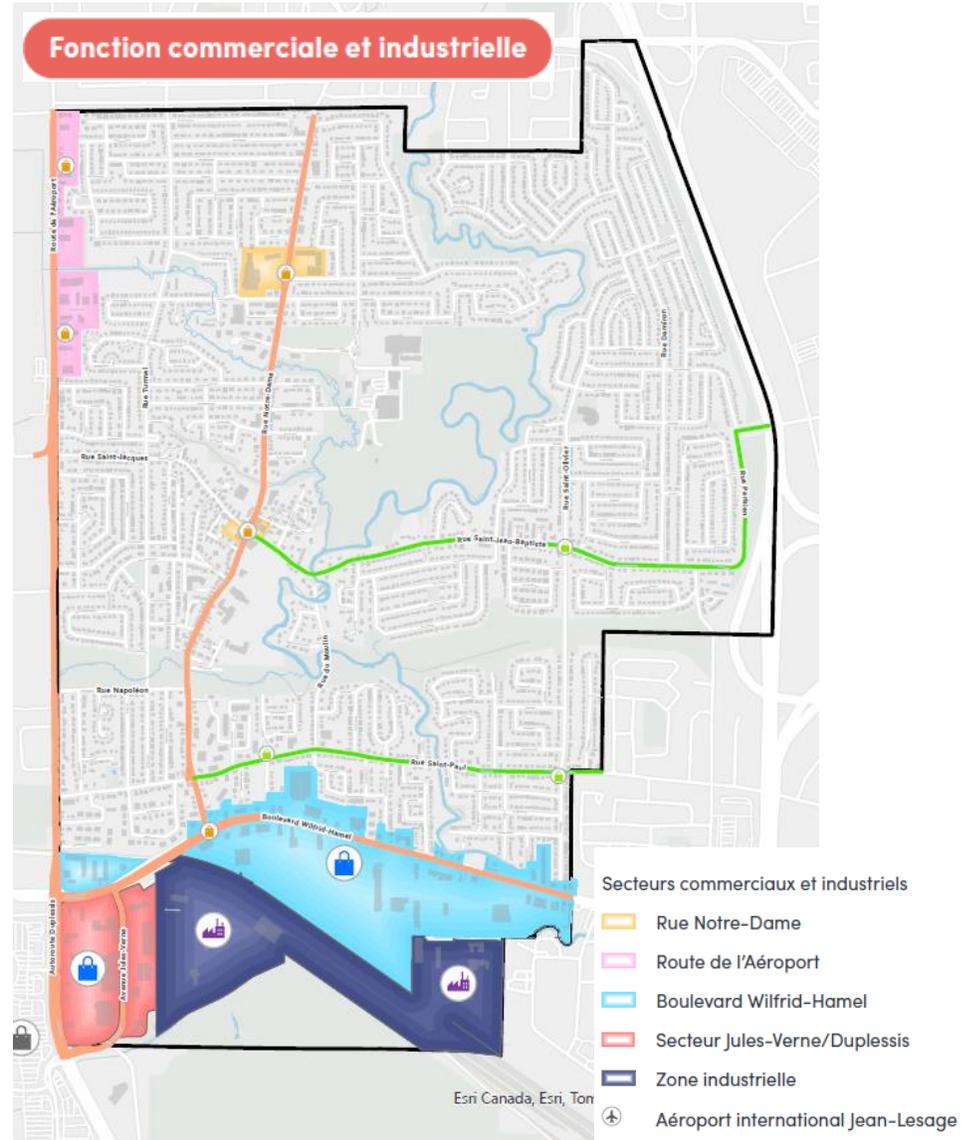
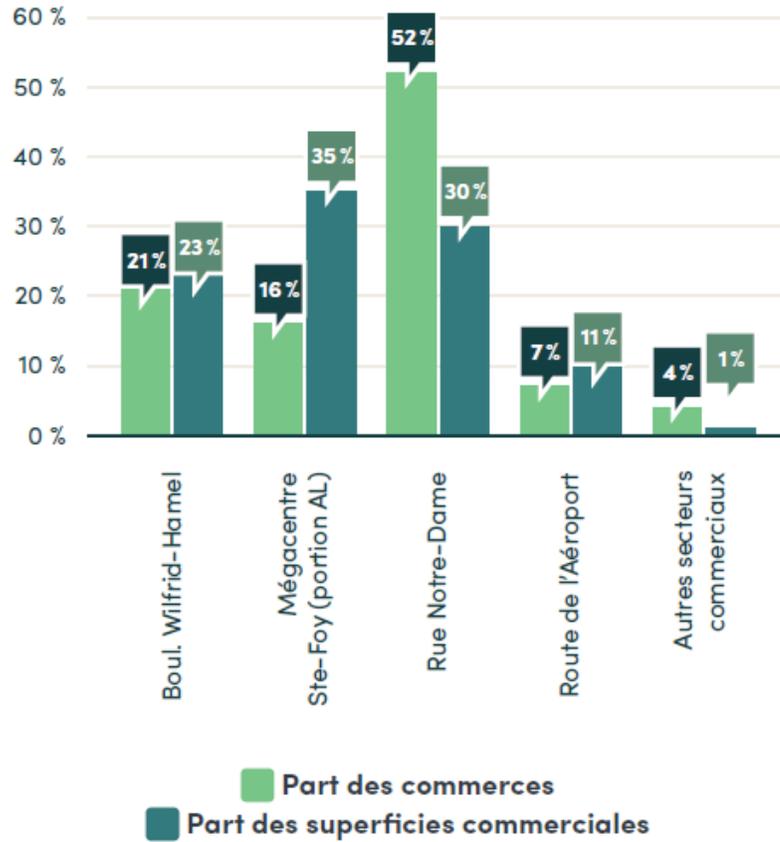
Pénurie de logements (taux d'inoccupation des logements locatifs de 0,2 % en 2024)



Forte demande en matière de logements abordables

FONCTION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

Figure 30 | Répartition de la fonction commerciale sur l'ensemble du territoire, 2017



3 pôles commerciaux complémentaires

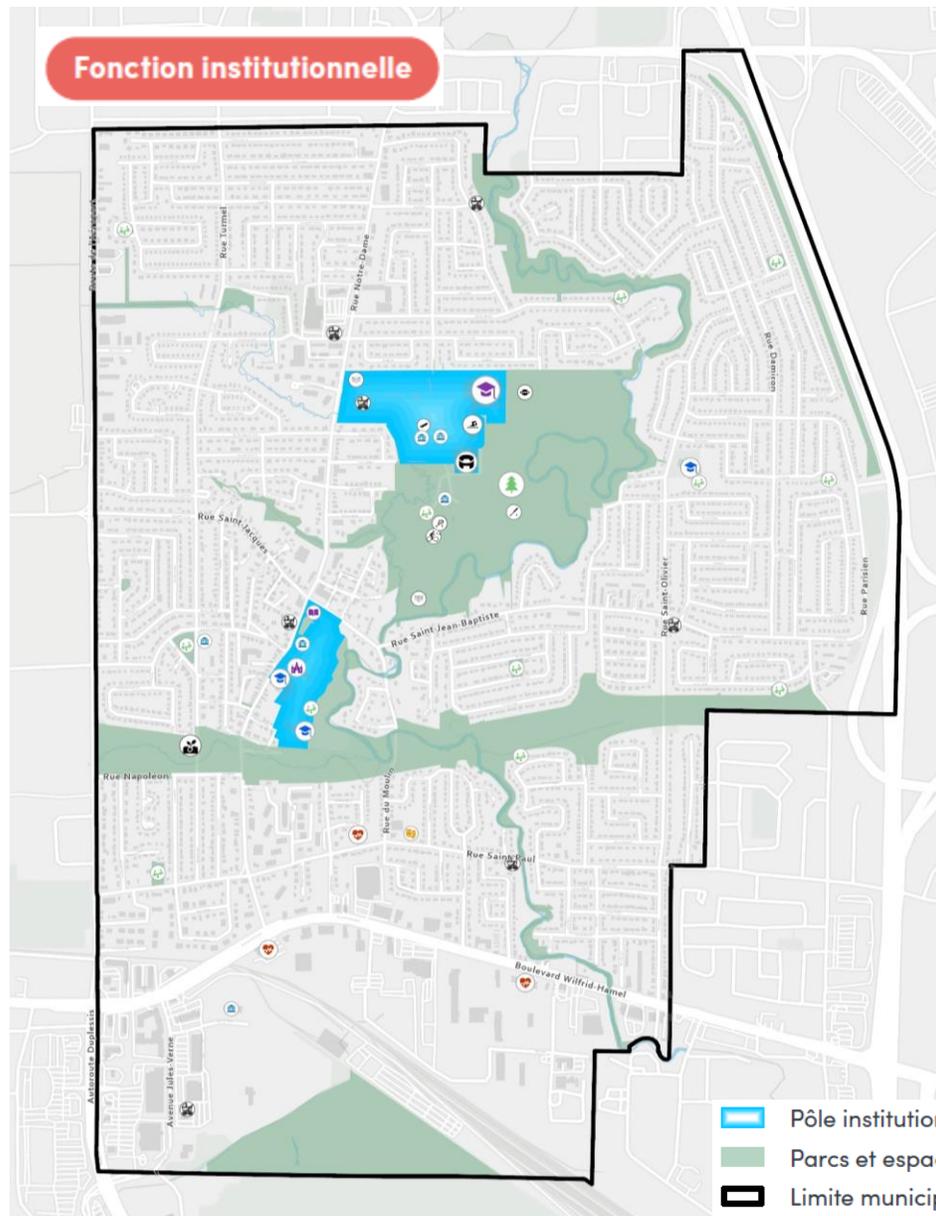


+ de 25% de la fonction industrielle vouée à l'entrepôt (2021)



Faible potentiel de croissance du secteur industriel

FONCTION INSTITUTIONNELLE



2 pôles institutionnels situés au cœur de la ville

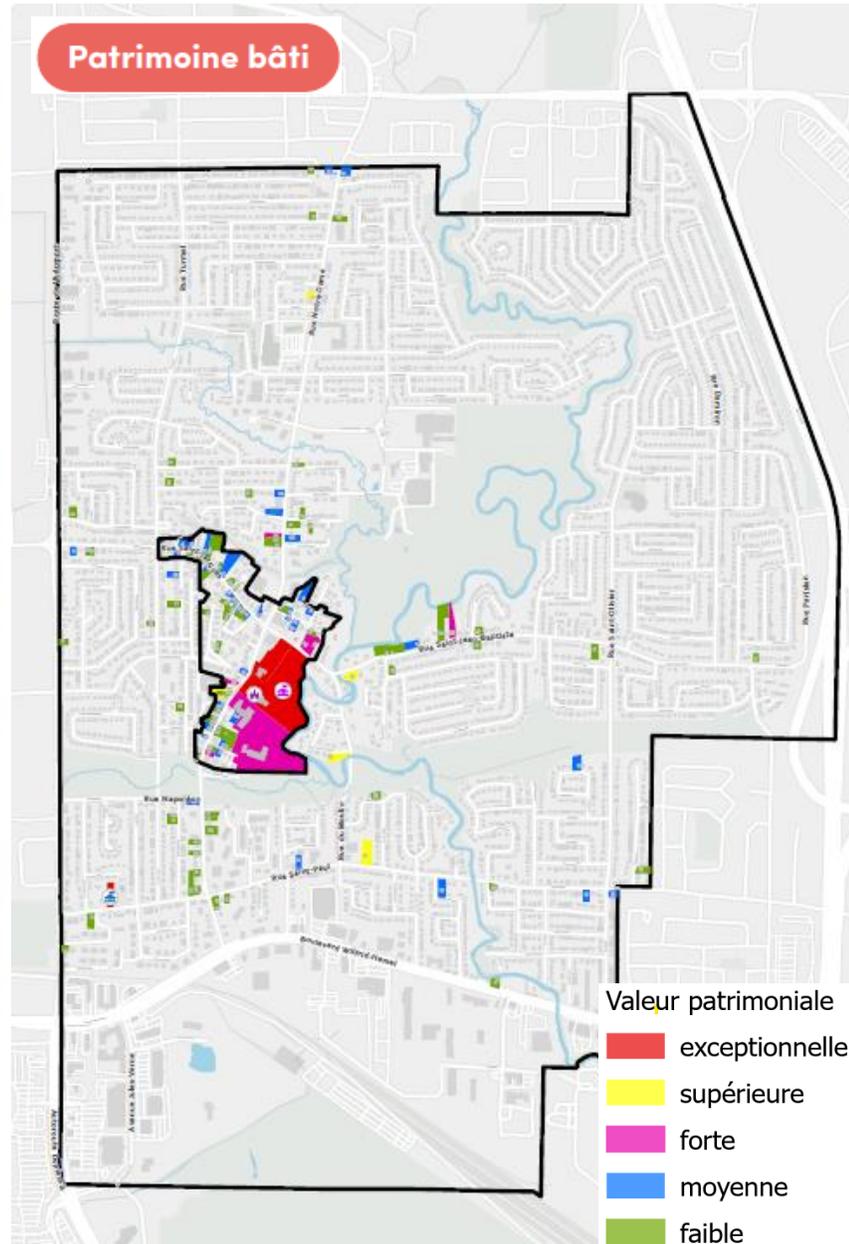


Installations sportives, communautaires et culturelles de qualité

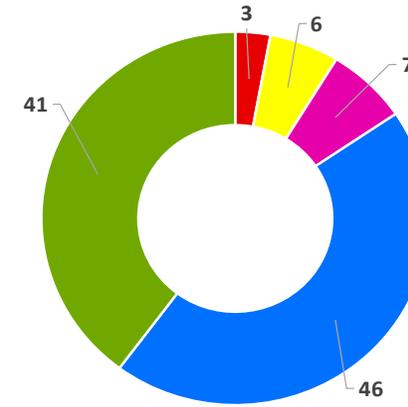


Besoin substantiel de nouvelles places en garderie environ 160 enfants en attente (2023)

ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX



Répartition des bâtiments selon leur valeur patrimoniale



■ Exceptionnelle ■ Supérieure ■ Forte ■ Moyenne ■ Faible



103 immeubles inscrits à l'inventaire patrimonial municipal

87 % des bâtiments inventoriés présentent une valeur moyenne ou faible



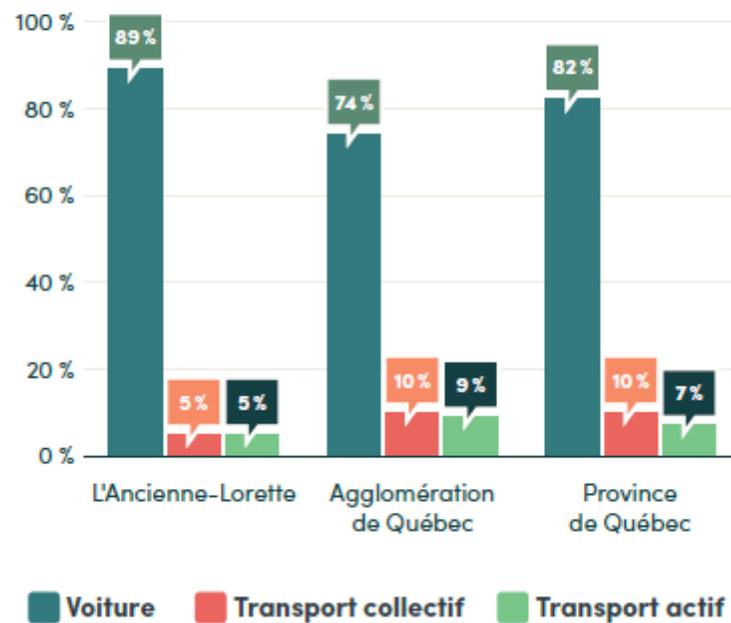
La majorité des bâtiments anciens sont concentrés dans le cœur villageois

(67 %)

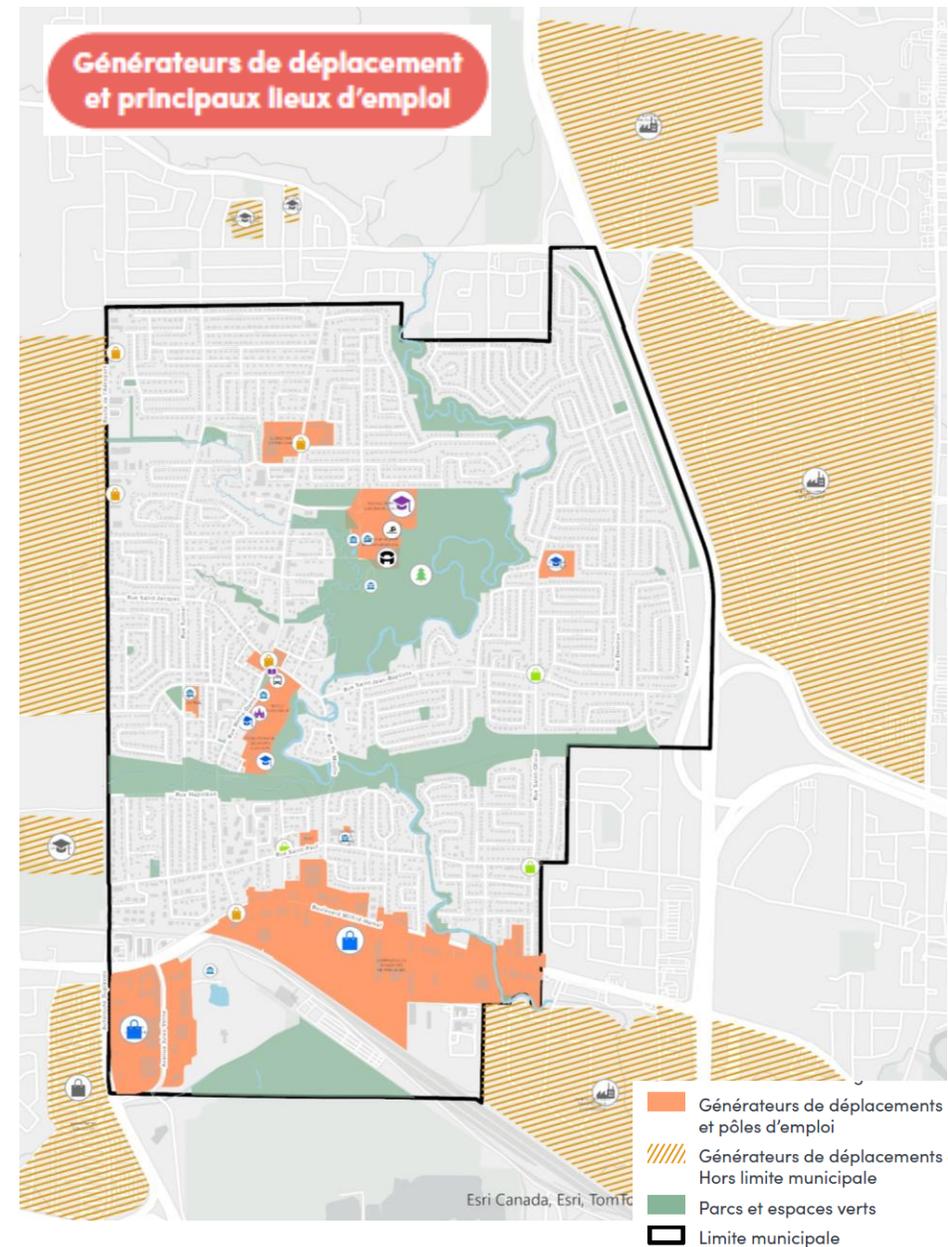
TRANSPORT ET MOBILITÉ



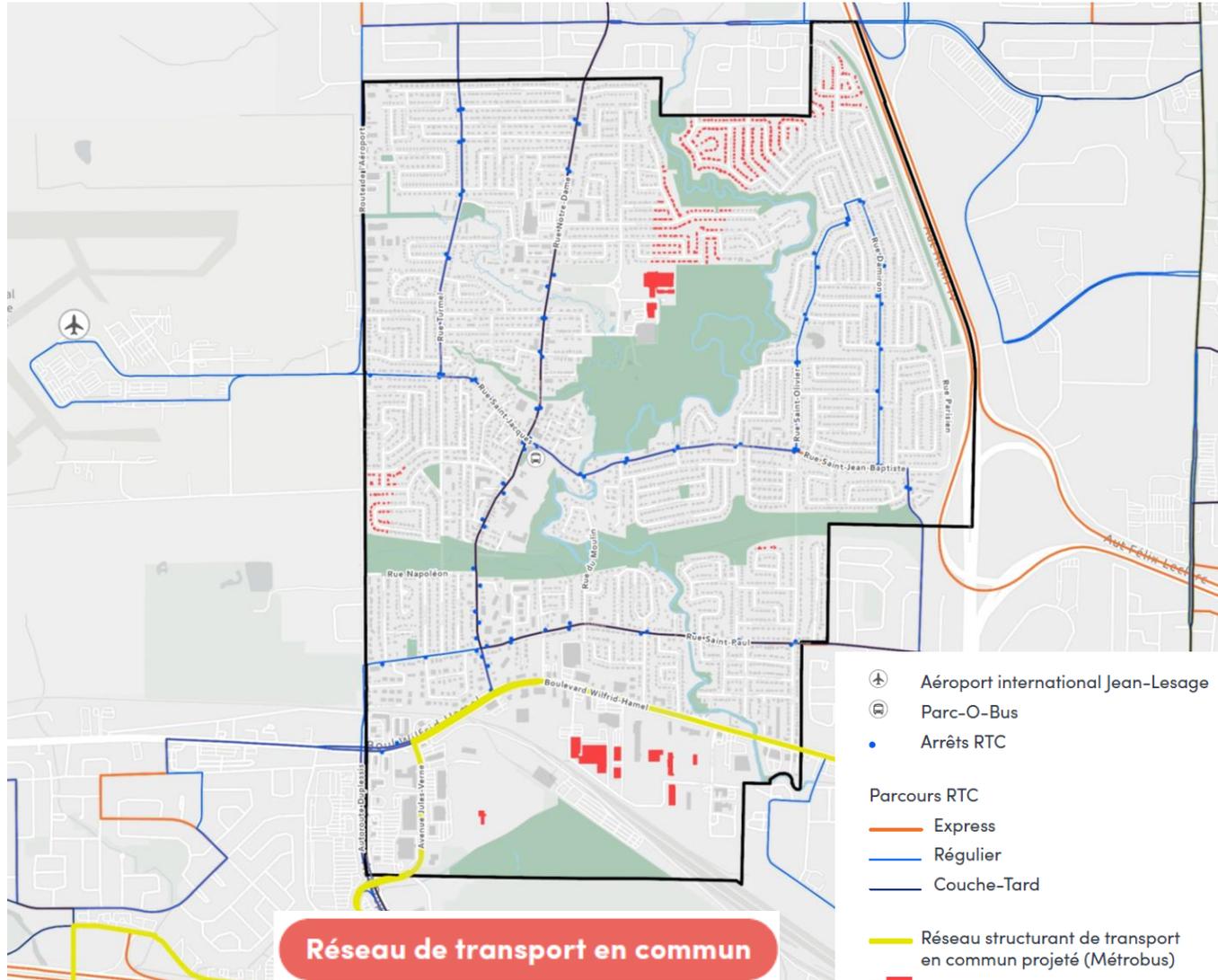
Figure 34 | Part des déplacements domicile-travail effectués selon les différents modes de transport, 2021



89% des trajets domicile-travail sont effectués en voiture



TRANSPORT COLLECTIF



**11 parcours d'autobus
(4 réguliers, 6 express,
1 couche-tard)**

**Flexibus
depuis novembre 2023**

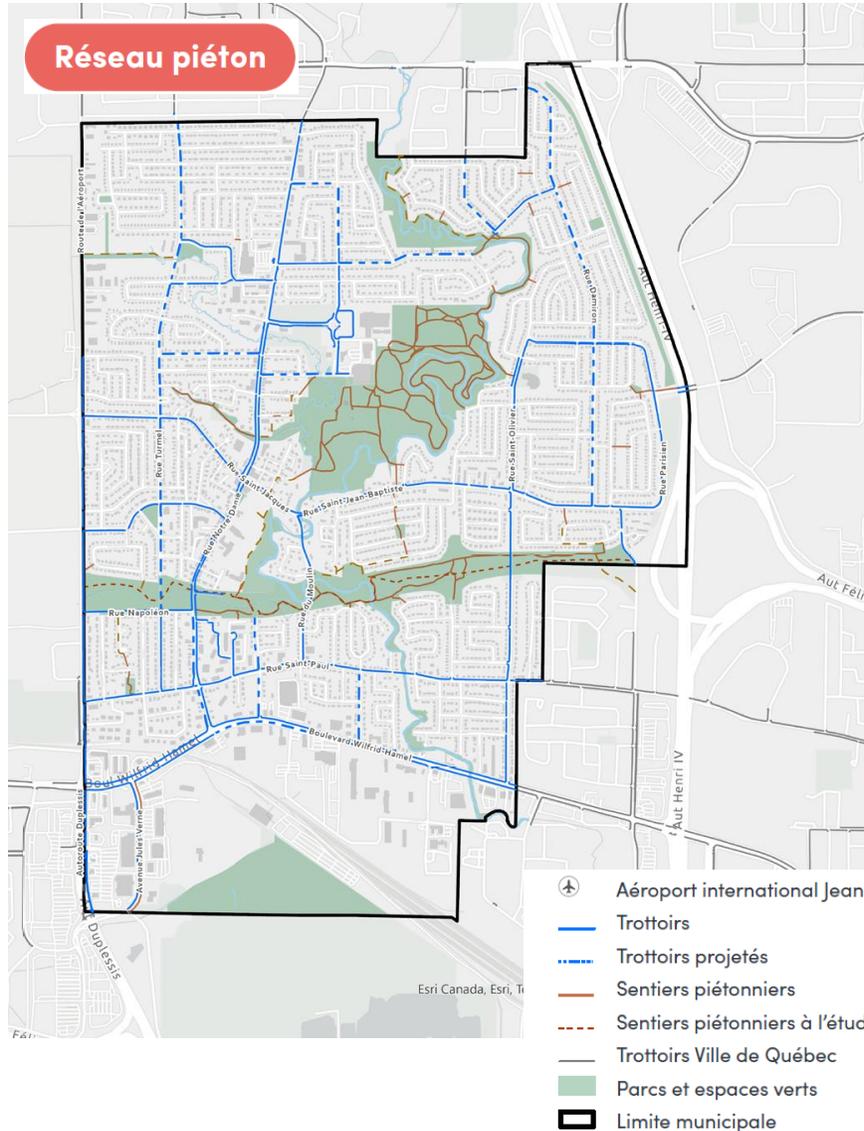
**Future ligne Métrobus
en planification
(Wilfrid-Hamel/Jules-Verne)**



**Manque de trajets directs
vers les pôles d'emploi
(colline parlementaire,
Sainte-Foy, Lebourgneuf)**

**Secteur nord-est
peu desservi**

TRANSPORT ACTIF



Potentiel de développement des modes de transports actifs et collectifs dans la communauté

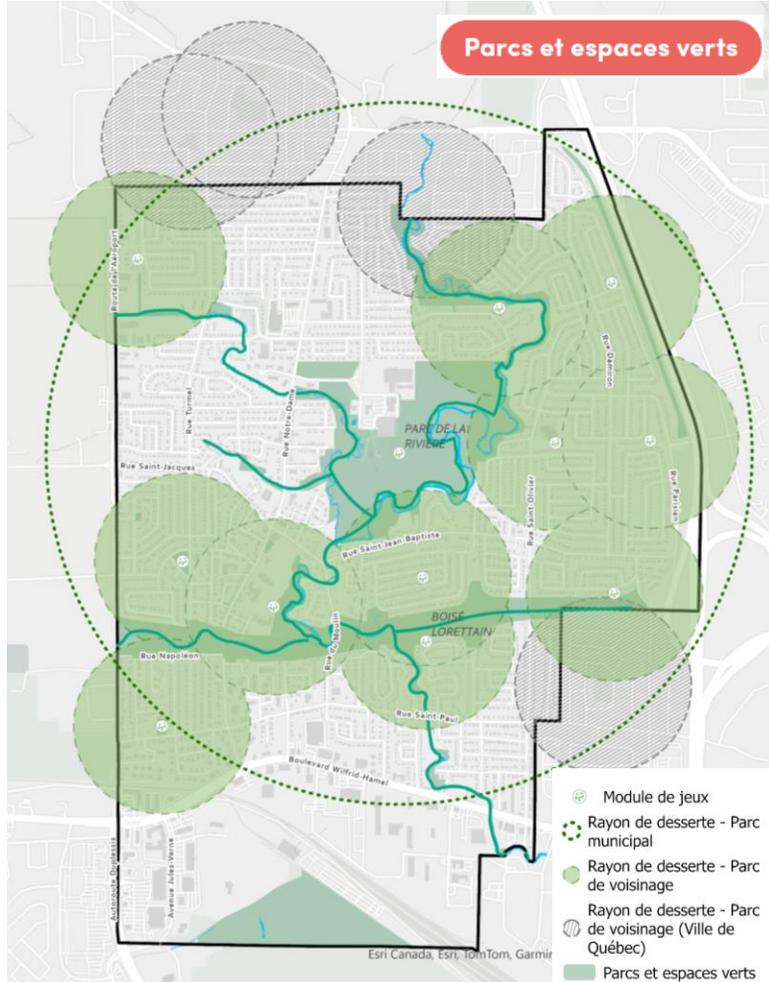


Réseau cyclable
22,9 km



Réseau piéton
24,4 km trottoirs
12,8 km sentiers récréatifs

COMPOSANTES NATURELLES



Boisé Loretain



Parc de la Rivière



16 parcs et espaces verts
dont
11 avec modules de jeux

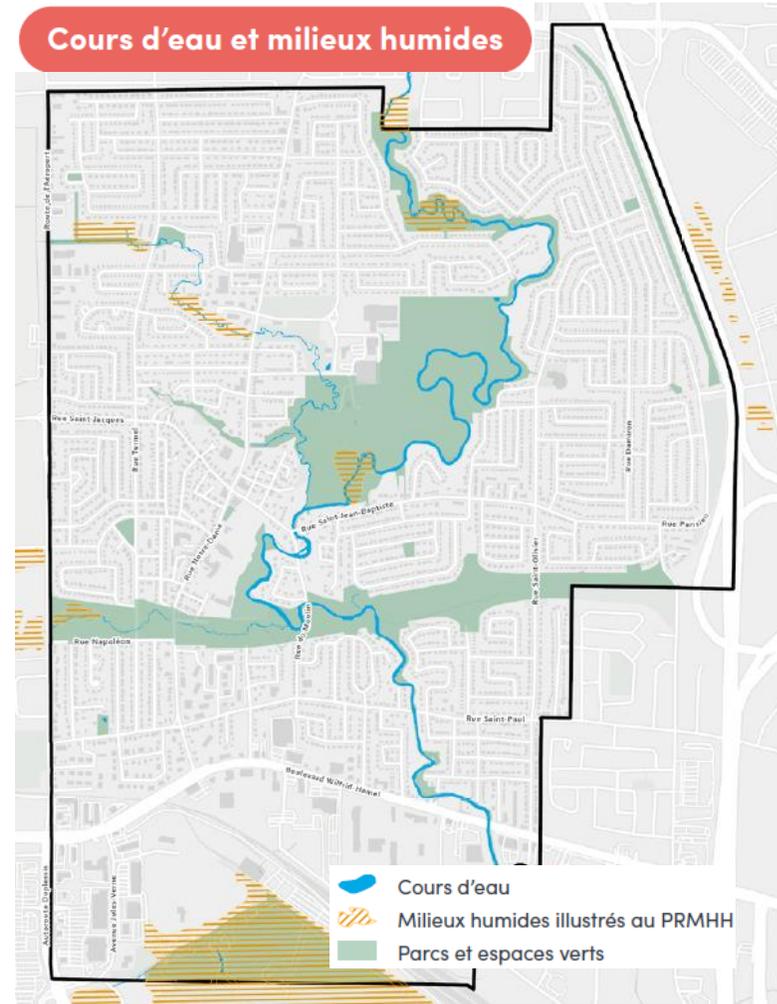
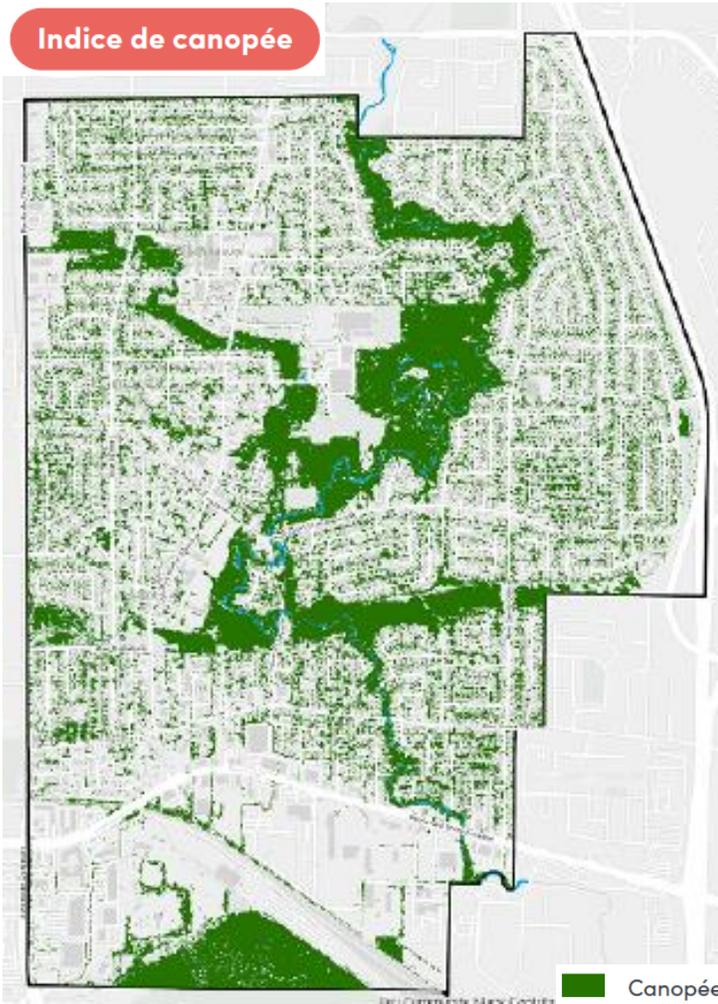


2 boisés d'intérêt
(parc de la Rivière,
Boisé loretain)



3 secteurs sous desservis
par un parc de voisinage
(400 m du lieu de
résidence)

COMPOSANTES NATURELLES



Forêt urbaine
Indice de canopée 28 %



Qualité de l'eau de la
rivière Lorette jugée
préoccupante

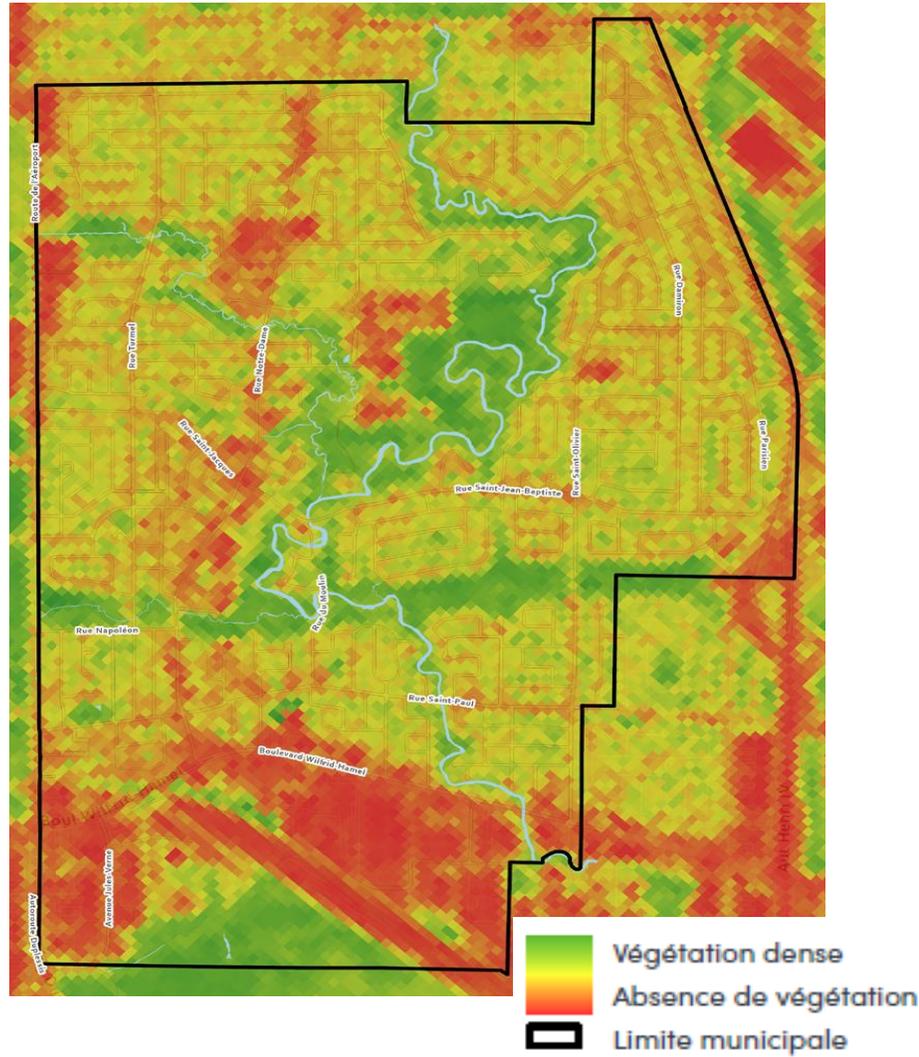


31 hectares
milieux humides
PRMHH (Agglo)

CONTRAINTE NATURELLES



Îlots de chaleur



Îlots de chaleur

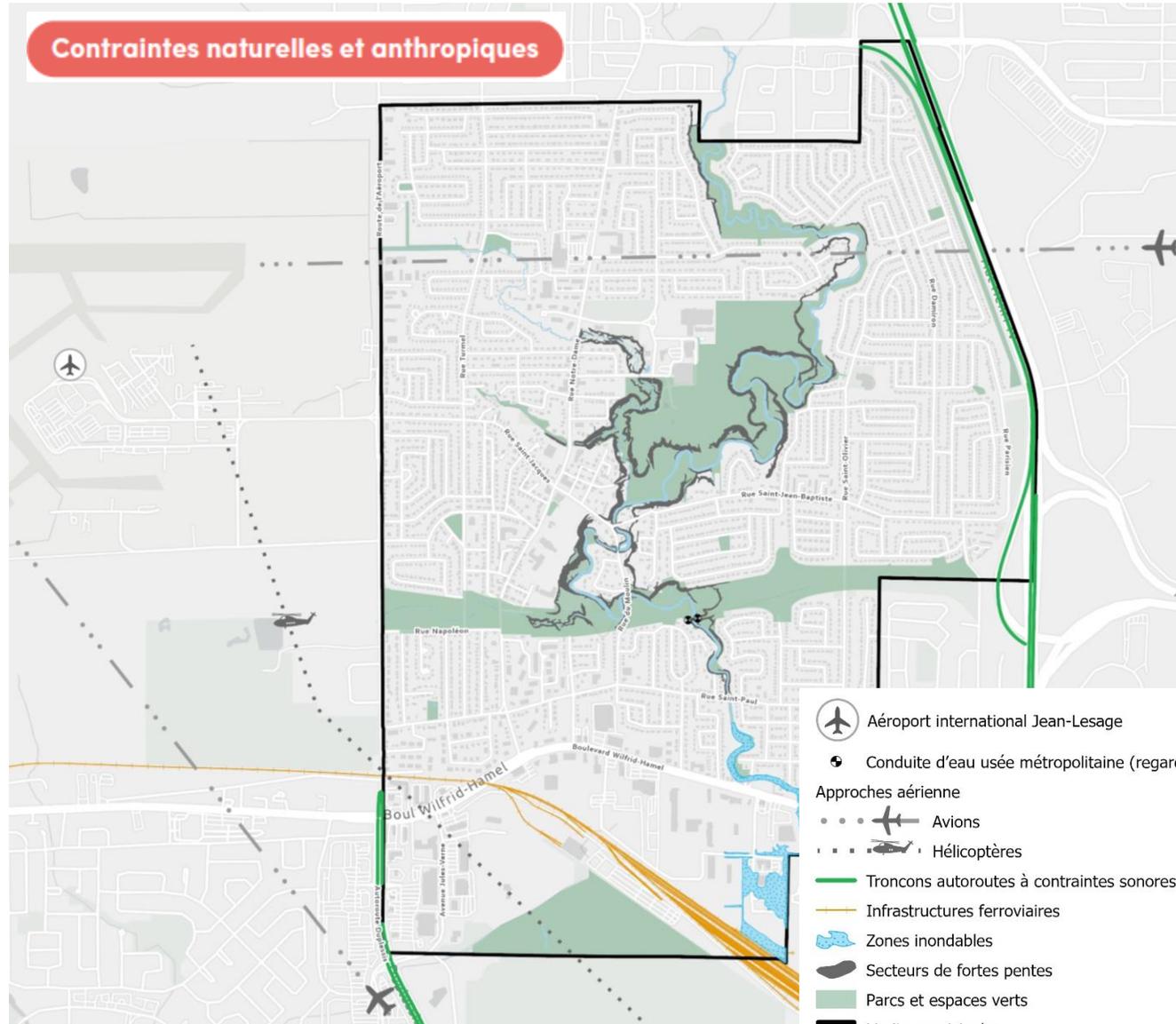


Secteurs de fortes
pentes



Zones inondables

CONTRAINTES ANTHROPIQUES



Autoroute, voie ferrée et
gare de triage



Zone aéroportuaire



Conduite d'eaux usées
métropolitaine

ÉNONCÉ DE VISION



VISION



La Ville de L'Ancienne-Lorette est reconnue comme une ville dynamique, fière et unique. Son territoire est mis en valeur harmonieusement avec les composantes identitaires du milieu naturel et bâti. Elle se distingue par ses milieux de vie attractifs et inclusifs, ainsi que par ses projets innovants.



ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION

Au total, 179 actions ont été identifiées
Certaines d'entre elles sont détaillées dans la prochaine section



GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ORIENTATION 1 : Des milieux de vie complets, inclusifs et de qualité

ORIENTATION 2 : Une occupation harmonieuse et durable du territoire

ORIENTATION 3 : Une valorisation du patrimoine naturel et culturel local qui contribue au rayonnement de la collectivité

ORIENTATION 4 : Un dynamisme économique basé sur un territoire attractif et des entreprises locales en synergie

ORIENTATION 5 : Des milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé

ORIENTATION 6 : Une participation active dans la mise en œuvre des milieux de vie





Orientation 1

Des milieux de vie complets, inclusifs et de qualité



CONCEPT

Milieux de vie complets



Source : Radio-Canada

Multimodalité
Marche, vélo,
transport en commun

Services de proximité
Diversité de commerces
et de services répondant
aux besoins quotidiens



Attraits naturels
Boisés, rivière,
biodiversité



Logements
Diversité de typologie
et de prix, mixité
intergénérationnelle,
logements adaptables



Espaces publics
Parcs, places
publiques animées



DES MILIEUX DE VIE COMPLETS, INCLUSIFS ET DE QUALITÉ

Objectif: Améliorer l'accès à un éventail complet de services de proximité

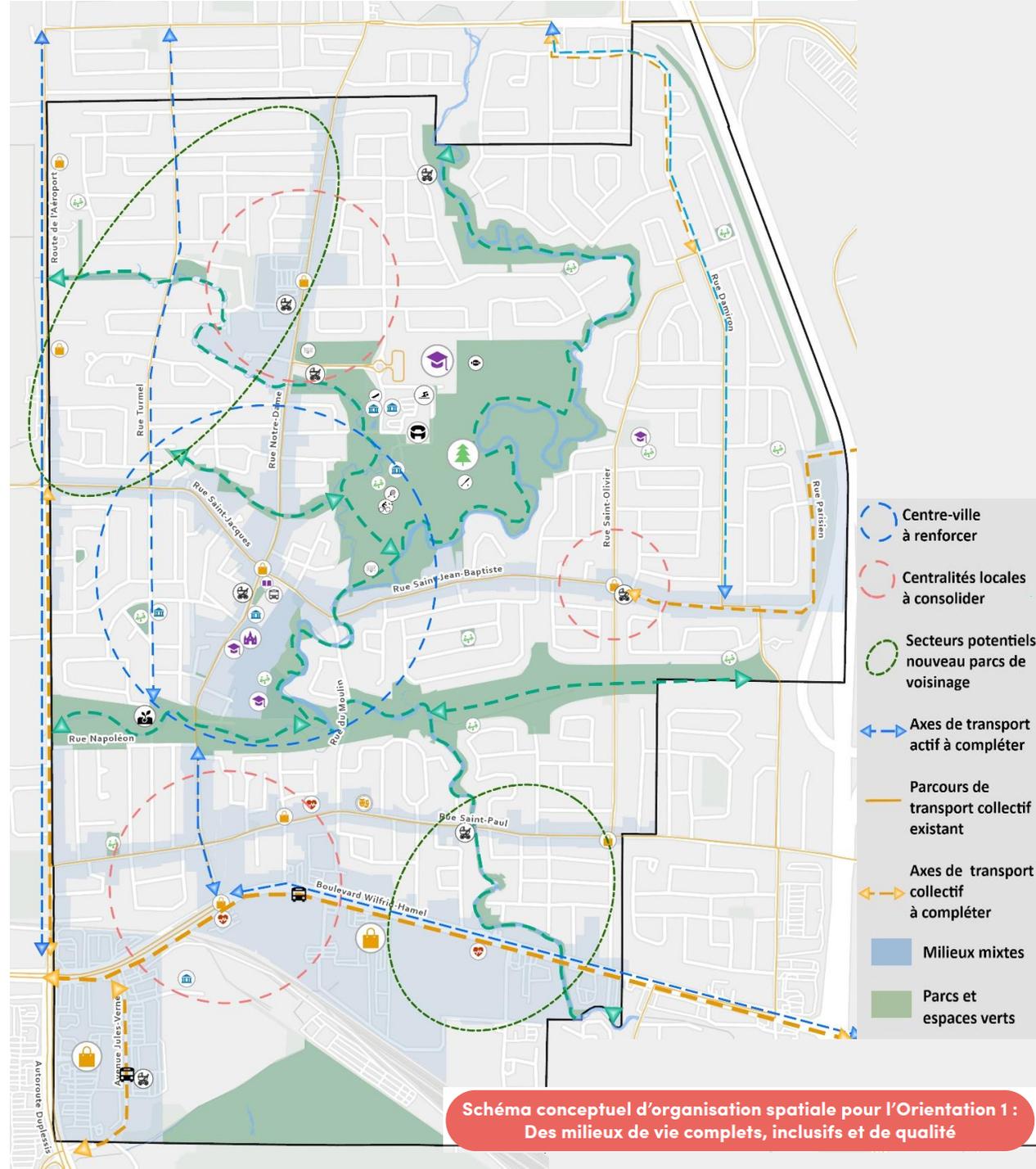
Favoriser la mixité des usages compatibles dans les pôles d'activités

(habitations, bureaux, commerces, institutions, services publics, etc.)

Objectif: Compléter la desserte en parcs et espaces verts et en équipement récréatifs à proximité des quartiers résidentiels

Favoriser l'accès pour tous les Loretains à un parc de voisinage à une distance de 400 mètres de son lieu de résidence

Bonifier l'offre en équipements récréatifs sur l'ensemble du territoire



DES MILIEUX DE VIE COMPLETS, INCLUSIFS ET DE QUALITÉ

Objectif: Contribuer au développement d'une offre diversifiée de logements adaptée aux besoins de l'ensemble de la collectivité

Diversifier les typologies de logements afin de répondre aux besoins de toutes les générations

- Mixité intergénérationnelle, logements abordables, unités d'habitation accessoires (UHA)

Encourager la création de projets d'habitation destinés aux familles au centre-ville

- Grands logements (3 ou 4 chambres, unités sur deux niveaux, etc.)



UHA attachée sur lot en coin



Habitation unifamiliale isolée

78 %



Habitation unifamiliale jumelée

9 %



Habitation unifamiliale en rangée

2 %



Habitation bifamiliale

6 %



Habitation multifamiliale
(3 logements et +)

4 %

DES MILIEUX DE VIE COMPLETS, INCLUSIFS ET DE QUALITÉ

Objectif : Améliorer l'accessibilité et la convivialité des espaces publics et des équipements collectifs

Favoriser la création de places publiques animées dans les cœurs de quartier

- Places éphémères, placettes, etc.

Favoriser l'aménagement de parcs et espaces publics conviviaux et inclusifs

- Mobilier urbain et stations d'exercices adaptés à l'ensemble de la population
- Accessibilité universelle
- Démarche Municipalité amie des aîné(e)s (MADA)





Orientation 2

Une occupation harmonieuse et durable du territoire



UNE OCCUPATION HARMONIEUSE ET DURABLE DU TERRITOIRE

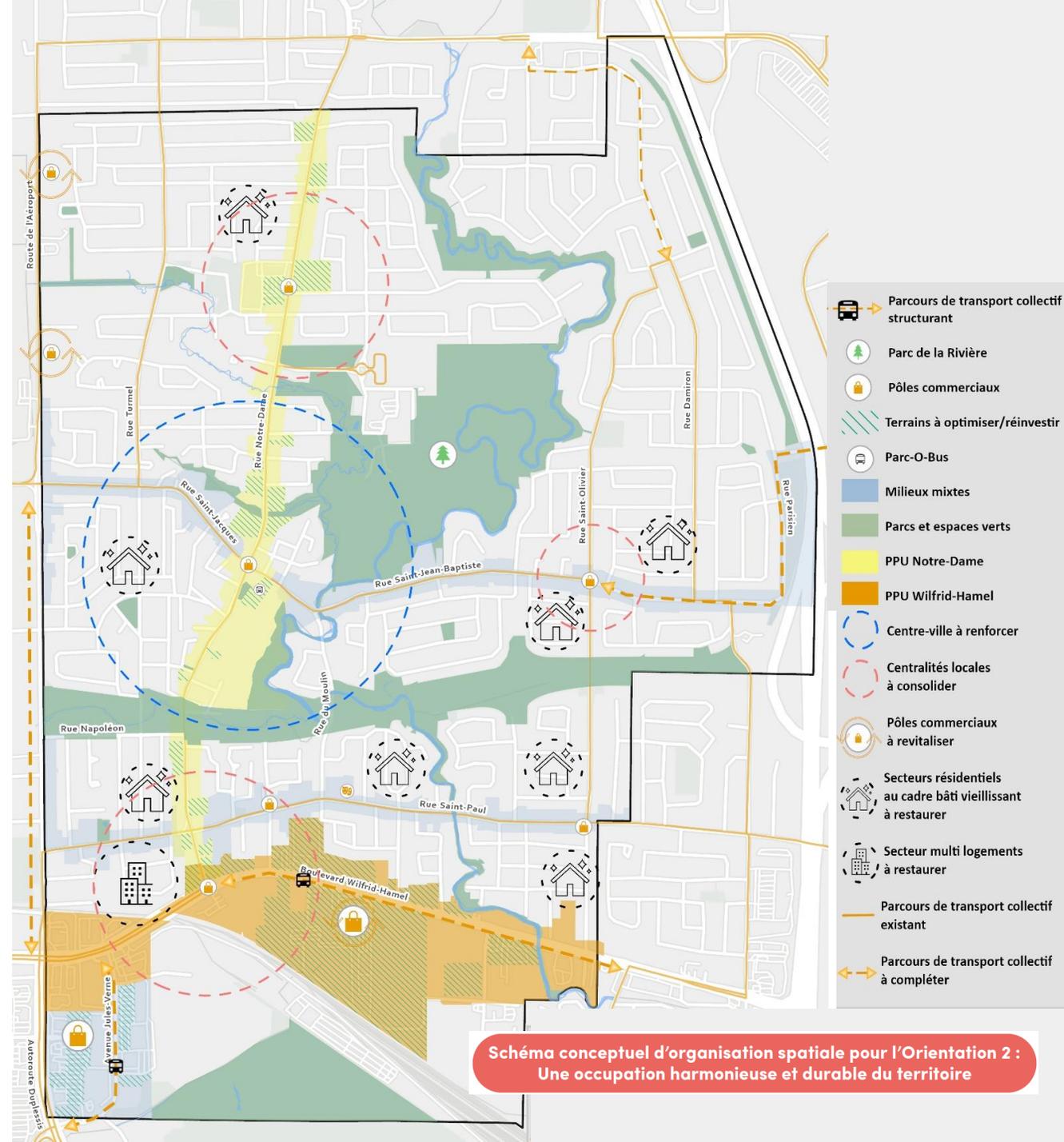
Objectif: Orienter le développement urbain vers une utilisation optimale et rationnelle du sol et des infrastructures

Diriger le redéveloppement urbain à proximité des principaux pôles d'activités et de services

Tirer profit des espaces sous-utilisés afin de consolider certains secteurs stratégiques situés en bordure des axes de transport en commun existant et à venir

Éviter le développement urbain à même les parcs, les boisés urbains et les milieux naturels d'intérêts

Encourager la rénovation et la restauration du cadre bâti vieillissant



CONCEPT

L'échelle humaine au cœur de l'intervention

Notion clé de l'urbanisme, l'échelle humaine repense le milieu urbain de manière à concevoir la ville en fonction de :

La priorité à l'humain : Concevoir les villes en fonction des besoins, perceptions et interactions des citoyens pour améliorer leur qualité de vie.

La dimension humaine : Adapter la taille, la hauteur et les proportions des bâtiments et espaces pour qu'ils soient perçus comme accueillants et accessibles.

L'accessibilité : Faciliter les déplacements à pied ou à vélo, avec des services et équipements accessibles à toutes les générations.

La mixité fonctionnelle : Favoriser la coexistence de fonctions diverses (résidentiel, commercial, loisirs) pour des quartiers vivants et multifonctionnels.

Espaces agréables : Créer des espaces publics adaptés aux usages humains, favorisant proximité et convivialité.



Concept
architectural
proposé



UNE OCCUPATION HARMONIEUSE ET DURABLE DU TERRITOIRE

Objectif: Assurer l'intégration harmonieuse des projets de développement et leur contribution à la qualité des milieux de vie

Proposer un cadre réglementaire innovant applicable aux initiatives ponctuelles de densification

- Cohérence des gabarits, des hauteurs, marges de recul, etc.

Valoriser la qualité et la diversité architecturale dans les nouveaux projets de construction

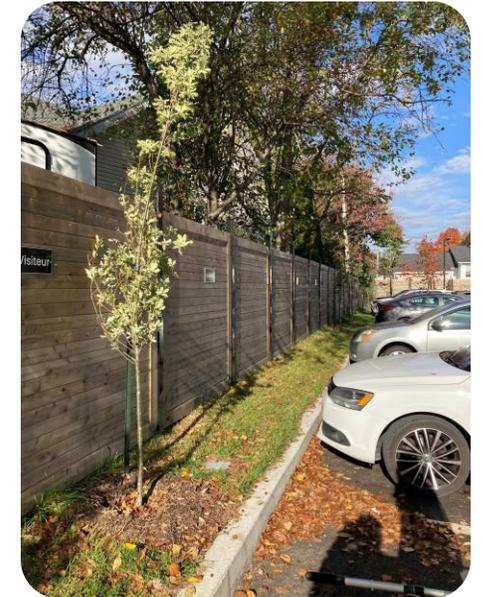
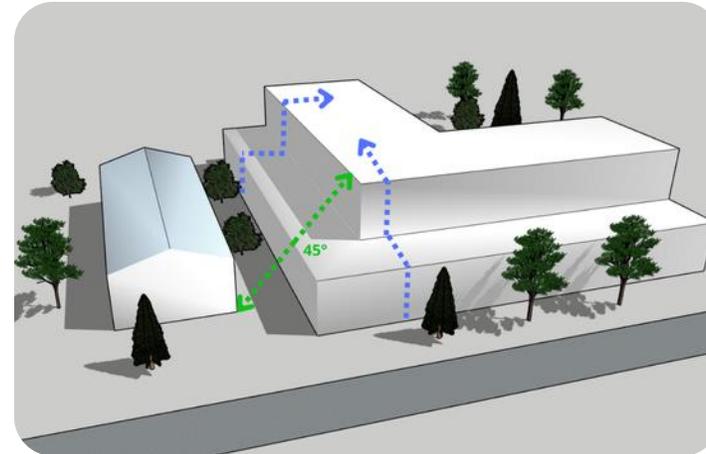
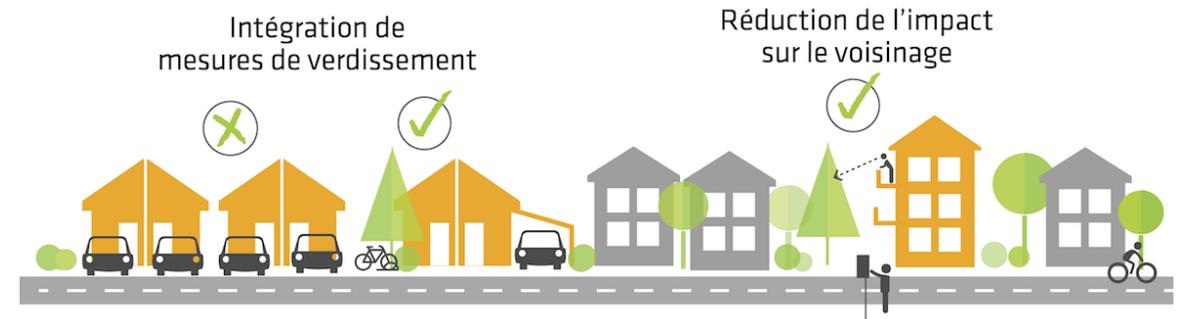
- Utilisation de matériaux nobles et de qualité
- Verdissement, espaces extérieurs attrayants
- Vitrines et terrasses commerciales
- Respect du patrimoine



UNE OCCUPATION HARMONIEUSE ET DURABLE DU TERRITOIRE

Préserver l'intimité et la quiétude des résidents limitrophes au projet de développement

- Exiger pour certains projets de développement le dépôt de visuels illustrant les vues directes sur le voisinage
- Exiger pour certains projets de développement le dépôt d'étude d'impact sur l'ensoleillement, la circulation et l'éclairage

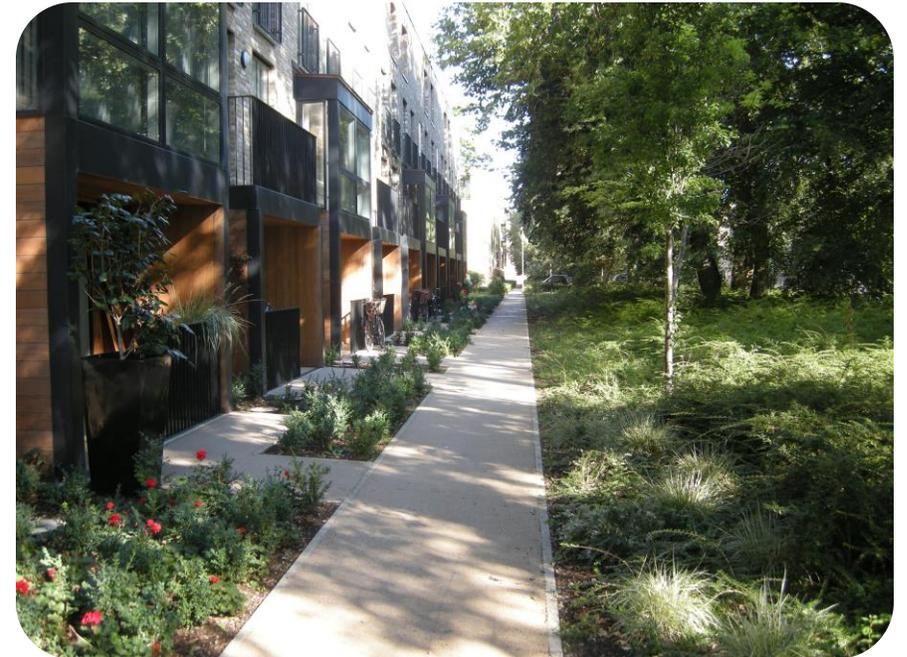


UNE OCCUPATION HARMONIEUSE ET DURABLE DU TERRITOIRE

Objectif: Favoriser la performance environnementale au sein des projets de développement

Faciliter les modes de transport durable (actifs, collectifs, électriques et partagés) à l'intérieur des projets de développement

Encadrer l'aménagement des terrains afin de privilégier la préservation du couvert végétal existant et la végétalisation des sites



Orientation 3

Une valorisation du patrimoine naturel et culturel local qui contribue au rayonnement de la collectivité



UNE VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL LOCAL QUI CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Objectif: Préserver et mettre en valeur les attraits naturels et paysagers du territoire lorettain

Favoriser la protection, la connectivité et la mise en valeur des milieux naturels

- Trame verte et bleue municipale (corridors écologiques)
- Utilisation récréative du boisé lorettain et du parc de la rivière compatible avec une conservation durable de ces milieux

Objectif: Assurer l'embellissement de la ville afin de renforcer l'identité territoriale

Favoriser l'embellissement et le verdissement des diverses entrées de Ville par des aménagements de qualité et un affichage distinctif

Développer une stratégie d'embellissement pour les artères stratégiques du territoire

Verdir davantage les rues résidentielles

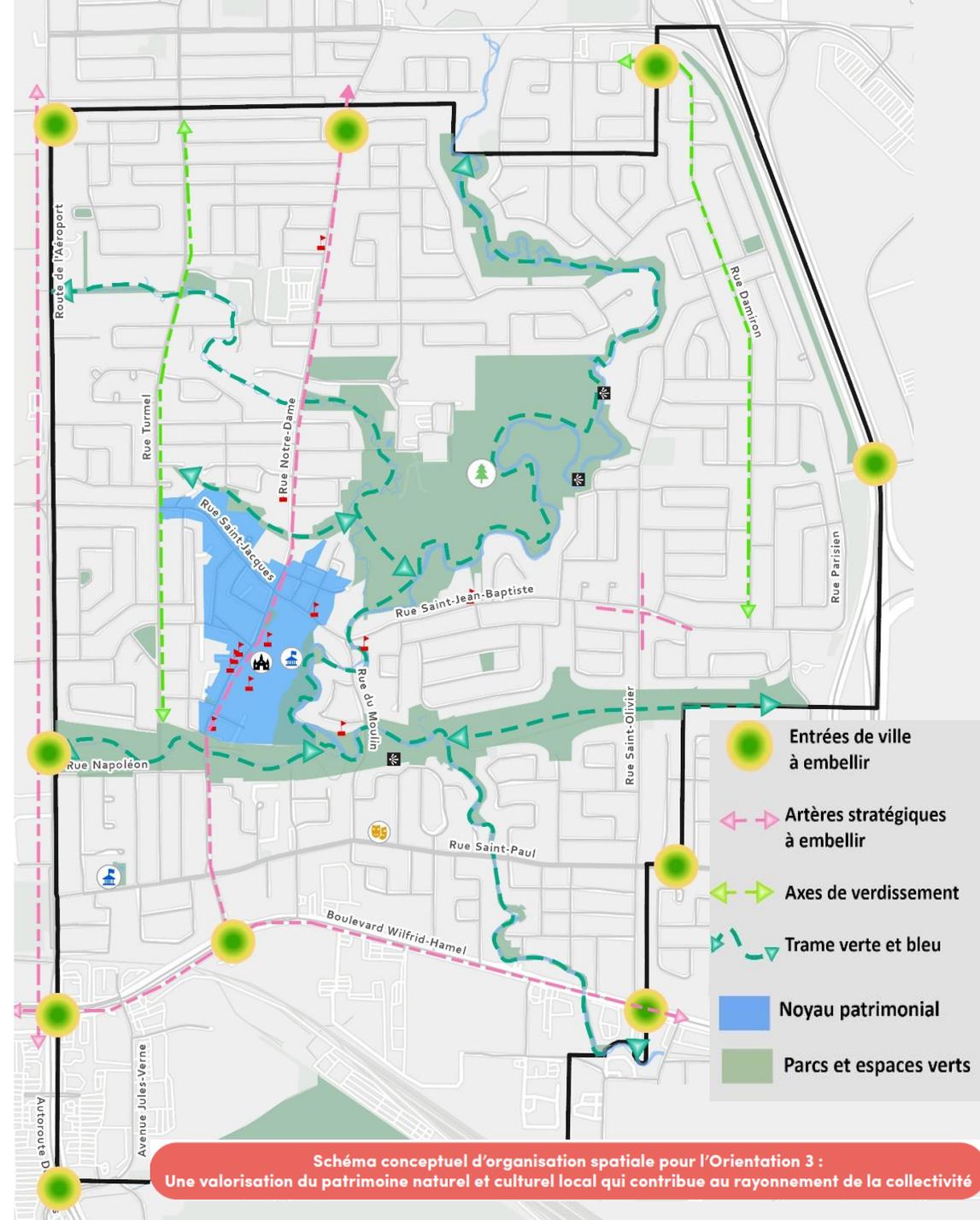


Schéma conceptuel d'organisation spatiale pour l'Orientation 3 :
Une valorisation du patrimoine naturel et culturel local qui contribue au rayonnement de la collectivité

UNE VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL LOCAL QUI CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Objectif: Préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel de L'Ancienne-Lorette

Favoriser la protection et la mise en valeur du cadre bâti au sein du noyau patrimonial (cœur villageois)

Objectif: Soutenir le développement culturel et artistique de la communauté

Favoriser le rayonnement du milieu artistique et culturel local





Orientation 4
**Un dynamisme économique
basé sur un territoire attractif
et des entreprises locales en
synergie**

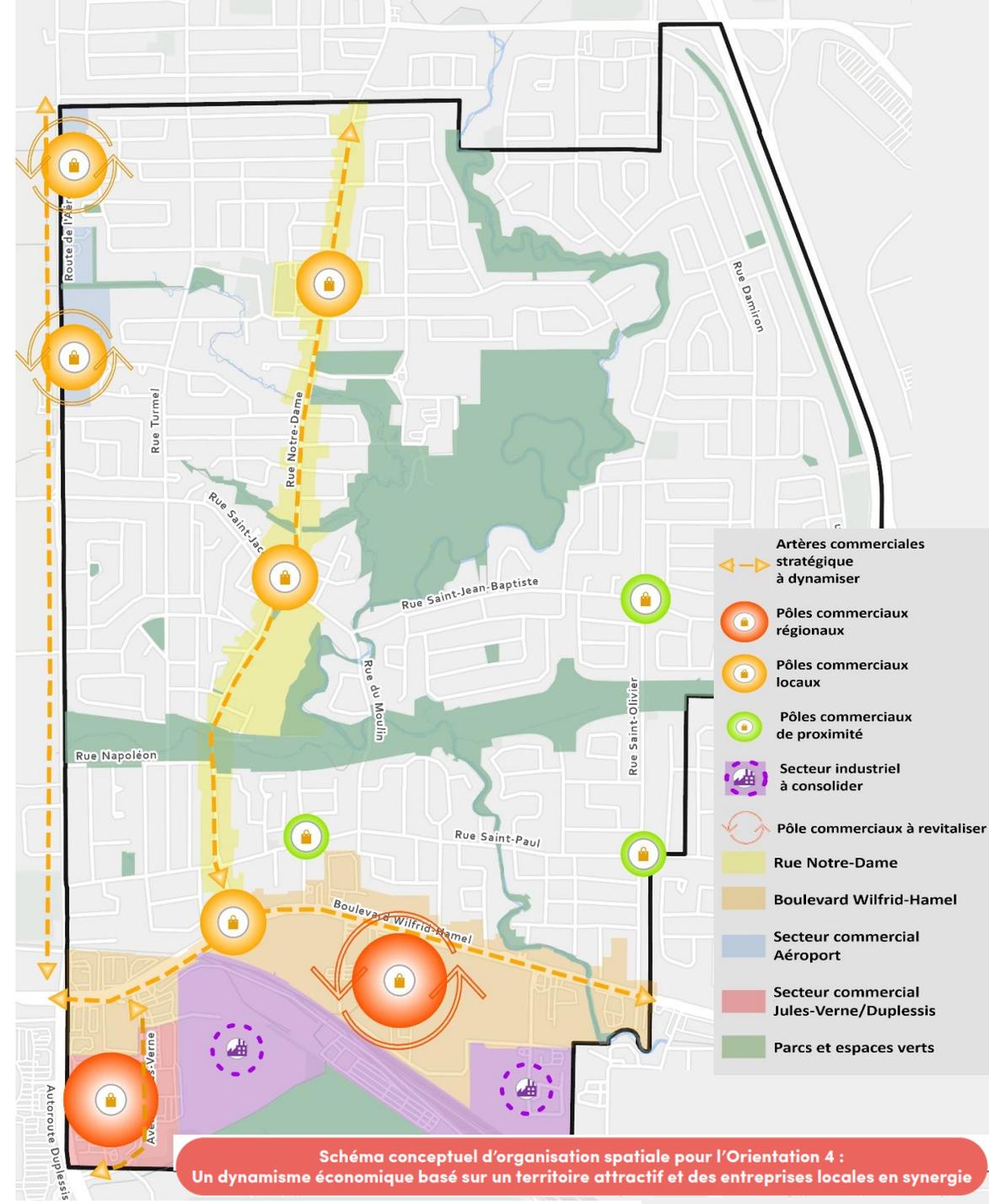


UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE BASÉ SUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DES ENTREPRISES LOCALES EN SYNERGIE

Objectif: Renforcer et dynamiser les pôles commerciaux du territoire

Favoriser l'esthétisme et le dynamisme des artères commerciales afin de susciter leur attrait

- Évaluer la possibilité d'instaurer un programme d'aide à la rénovation de façade pour les bâtiments commerciaux ou mixtes en bordure des artères commerciales stratégiques



UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE BASÉ SUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DES ENTREPRISES LOCALES EN SYNERGIE

Objectif: Favoriser le développement économique local

Favoriser l'achat local et la reconnaissance des commerces et entreprises du territoire

Objectif: Consolider le secteur industriel existant

Accroître la vitalité et l'attractivité des espaces industriels





Orientation 5

Des milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé



DES MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LA SANTÉ

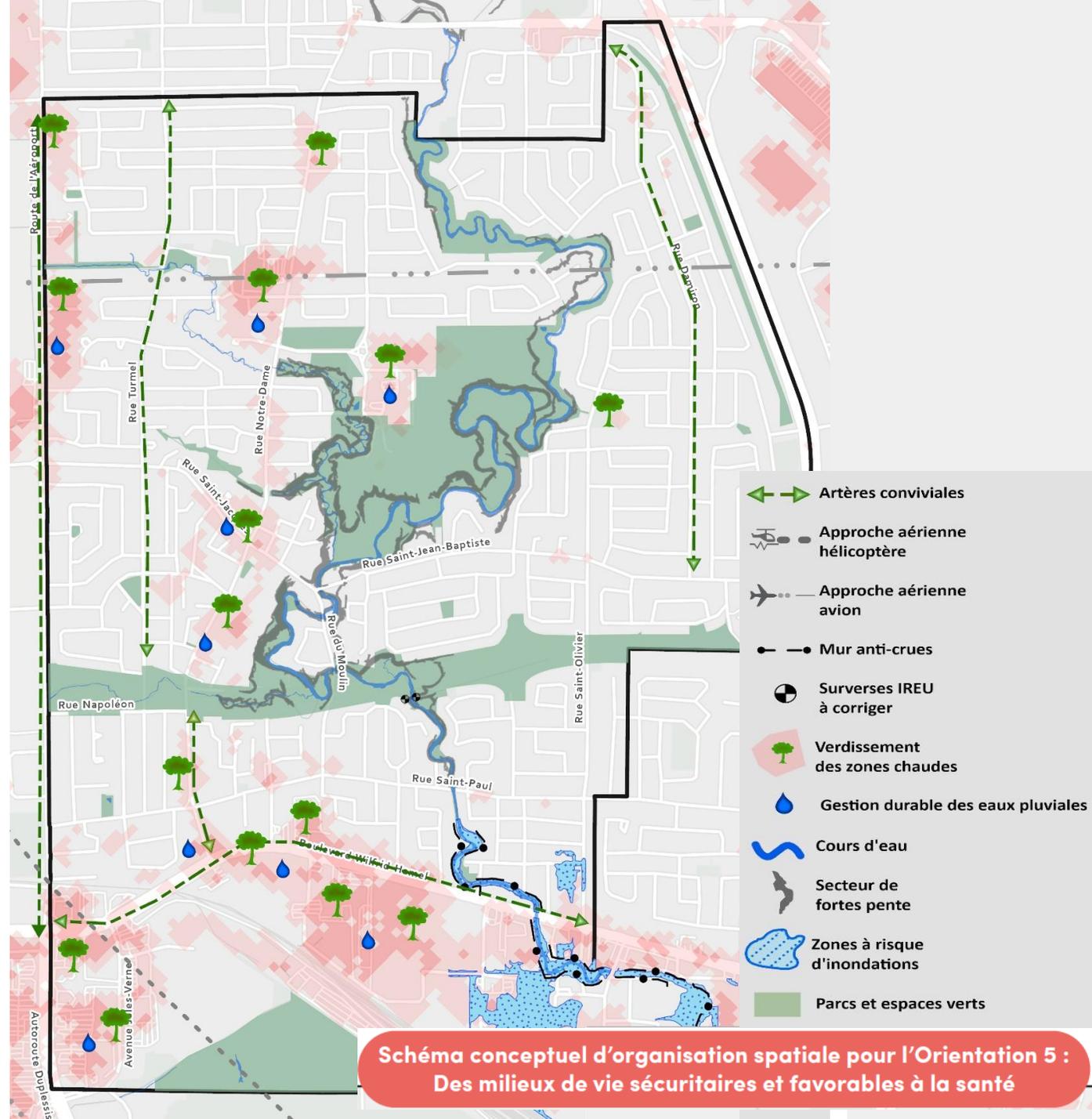
Objectif: Atténuer les nuisances et les risques liés aux contraintes naturelles

Encadrer l'utilisation du sol et l'aménagement des terrains dans les secteurs de forte pente

Protéger adéquatement les biens et les personnes des risques d'inondation de la rivière Lorette

Objectif: Protéger les cours d'eau du territoire et leurs abords

Favoriser la végétalisation et la stabilisation des bandes riveraines des cours d'eau



DES MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LA SANTÉ

Objectif: Accroître les initiatives municipales afin de renforcer la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Miser sur l'efficacité énergétique des bâtiments et des équipements publics

Favoriser la biodiversité urbaine

Miser sur la décarbonation en favorisant la mobilité active et durable et l'électrification des transports

Assurer une gestion durable des eaux pluviales

Minimiser la présence d'îlots de chaleur



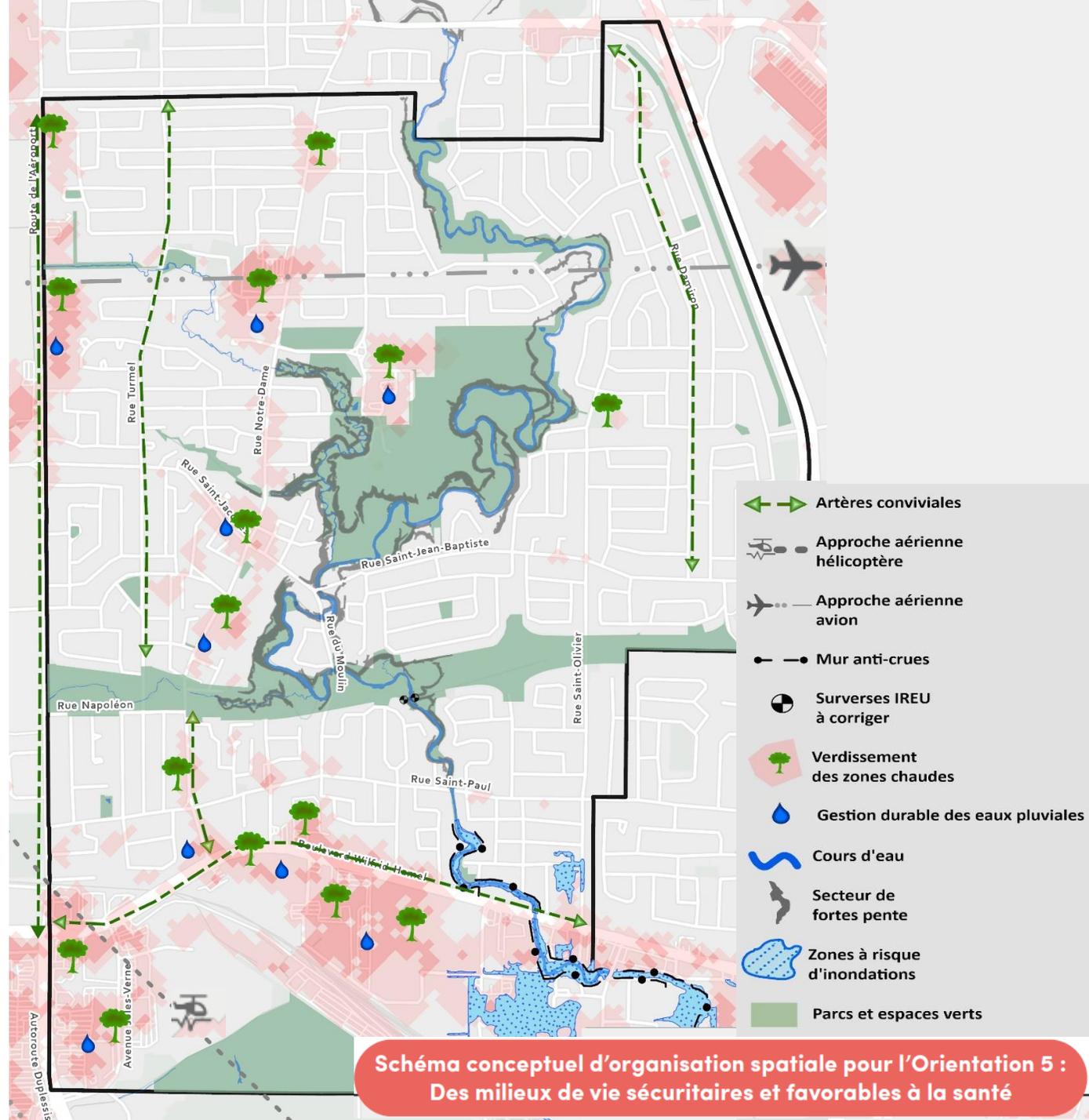
DES MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LA SANTÉ

Objectif: Atténuer les nuisances et les risques liés aux contraintes anthropiques

Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usages sensibles du territoire (habitation, équipement public et institutionnel) et les usages contraignants ou générant des nuisances (bruits, odeurs, éclairage, etc.) tels que les industries et commerces

- Adopter des mesures d'atténuation (ex : zones tampons, murs anti-bruit, contrôle éclairage, etc.)

Minimiser les contraintes sonores provenant de l'aéroport perturbant les milieux de vie

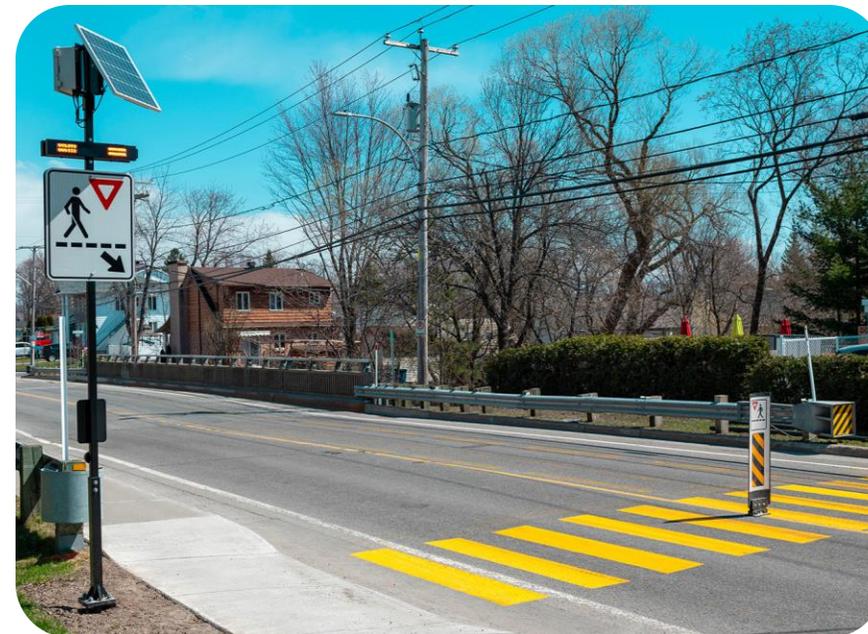


DES MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LA SANTÉ

Objectif: Accroître la sécurité des déplacements
sur le réseau routier pour tous les usagers

Prévoir des mesures d'apaisement de la
circulation

Favoriser l'aménagement de rues
conviviales afin d'assurer le
confort et la sécurité des usagers



Orientation 6

Une participation active dans la mise en œuvre des milieux de vie



et mobilité

Vision

...ment accessible

Vision

... une priorité afin de permettre aux résidents de se déplacer efficacement et en toute sécurité en transport en commun.

- Travailler de concert avec le RTC dans l'optique d'une ligne Métrolinx le long du Boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Jarry, ainsi que vers le Parc-O-Bus au Centre ou Parc-O-Bus Les Saules;
- Travailler de concert avec le RTC afin d'optimiser le desserte dans l'axe est-ouest en bordure du boulevard Chauveau par l'ajout d'un parcours régulier à destination du boulevard de l'Oratoire;
- Évaluer le partenariat et la faisabilité, auprès du RTC, d'ajouter des pôles d'échanges intermodal (Parc-O-Bus) sur le territoire et de faciliter le nombre d'arrêts sur l'ensemble des parcours;
- Travailler de concert avec le RTC afin d'intégrer des parcours de rabattement fréquents vers le futur réseau de transport structuré (tramway).

Transport et mobilité

... les besoins

... les besoins

... les besoins

... les besoins



Une participation active dans la mise en œuvre des milieux de vie

Objectif : Favoriser l'urbanisme participatif

Favoriser un dialogue ouvert et interactif entre les citoyens et l'administration municipale lors de l'élaboration de projets

Assurer une plus grande transparence des projets ou chantiers prévus

Assurer une rétroaction claire du processus consultatif



LES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE



GRANDES AFFECTATIONS

Parc et espaces verts (14%)

Parcs, espaces verts et milieux naturels d'intérêt du territoire

Publique et institutionnelle

Équipements publics, institutionnels, récréatifs, communautaires et culturels

Résidentielle (55 %)

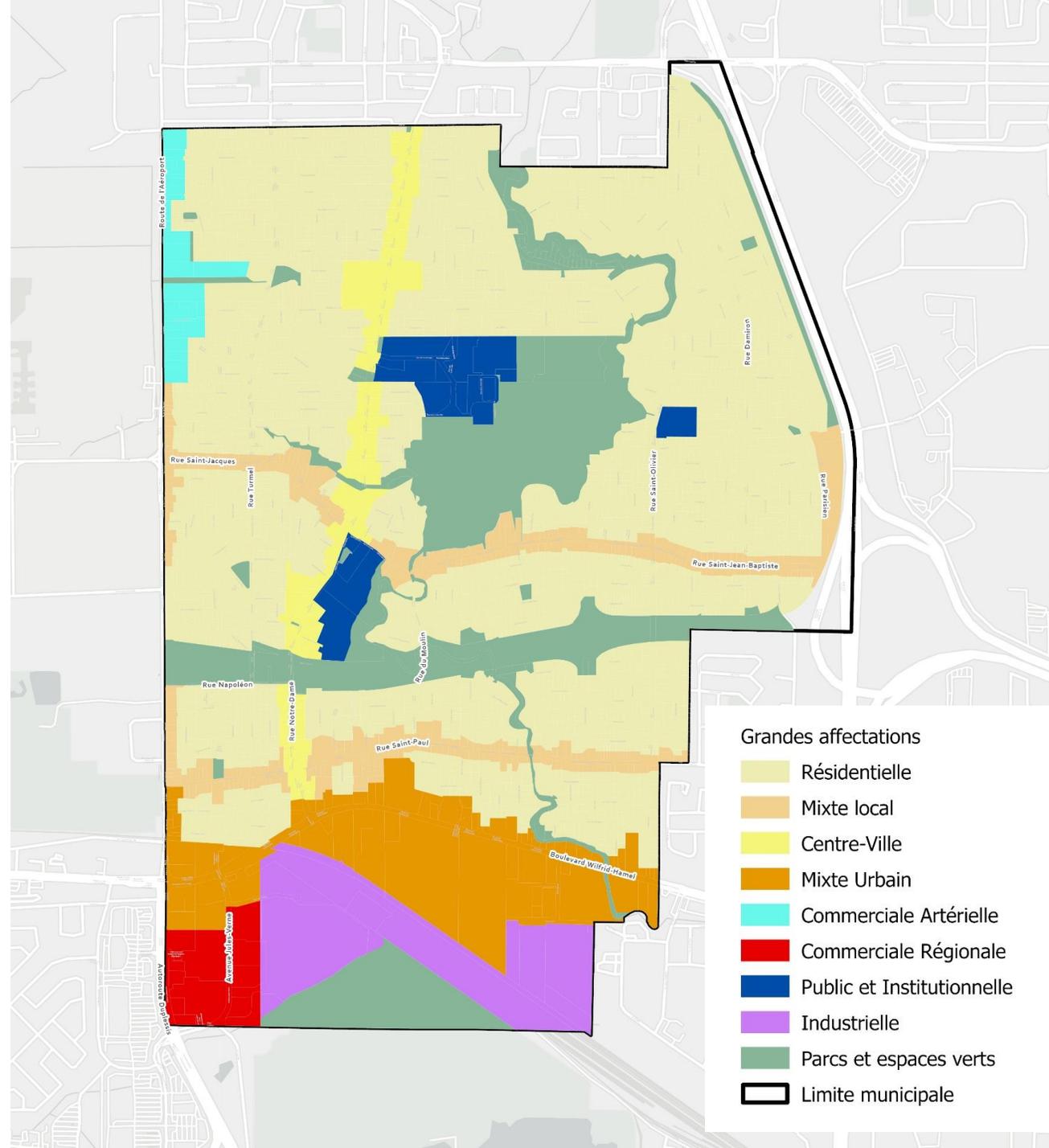
Secteurs à dominance résidentielle de faible à moyenne densité

Mixte locale

Secteurs principalement résidentiels, situés près des axes de transport en commun et des lieux d'activités

Industrielle

Zones industrielles du territoire où se concentrent des industries



GRANDES AFFECTATIONS

Centre-ville (Notre-Dame)

Usages de proximité variés et compatibles (habitation, commerces et services locaux), ainsi que des espaces de rencontre et de détente

Mixte urbain (Wilfrid-Hamel)

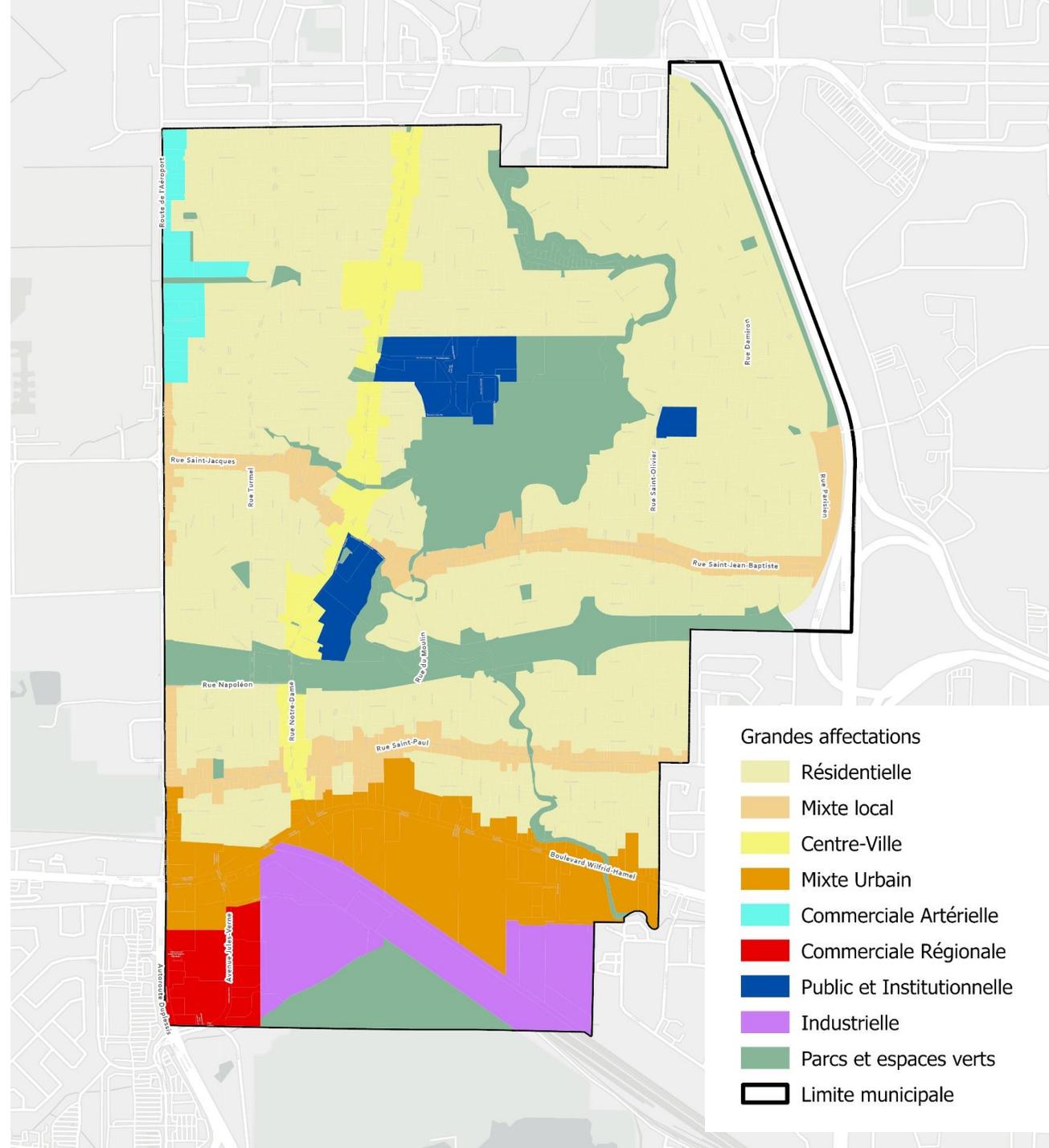
Mixité d'usages incluant commerces et services à rayonnement local et régional, habitation et hébergement touristique

Commerciale régionale (Duplessis)

Commerces de grande superficie attirant un fort achalandage quotidien, l'habitation de moyenne et haute densité y est permise

Commerciale artérielle (Aéroport)

Pôle commercial situé au nord de la route de l'Aéroport, regroupe commerces et services à rayonnement local et régional



An aerial photograph of a suburban neighborhood. In the center, a large church with two tall spires is visible. A road, identified as Rue Notre-Dame, runs through the middle of the image. The surrounding area is filled with residential houses, trees, and parking lots. The sky is clear and blue.

PLAN PARTICULIER D'URBANISME : RUE NOTRE-DAME



PLAN PARTICULIER D'URBANISME RUE NOTRE-DAME



Le Plan d'urbanisme est accompagné d'un plan particulier d'urbanisme (PPU) pour la rue Notre-Dame, désignée comme son centre-ville.

Ce **document de planification secondaire** permet d'apporter plus de précisions quant à la planification de ce **secteur stratégique**.

VISION

« Porté par ses nombreux attraits et par la richesse de son patrimoine, le centre-ville offre un milieu de qualité, diversifié et inclusif. C'est un lieu vibrant et dynamique où les commerces locaux prospèrent et où des événements animent régulièrement l'espace. Il favorise une mobilité durable et des développements à échelle humaine, attrayants et verdoyants. »

Concept
d'aménagement
proposé

Intersection
Notre-Dame et
Wilfrid-Hamel



Concept
d'aménagement
proposé

Intersection
Notre-Dame et
des Patriotes



GRANDS OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

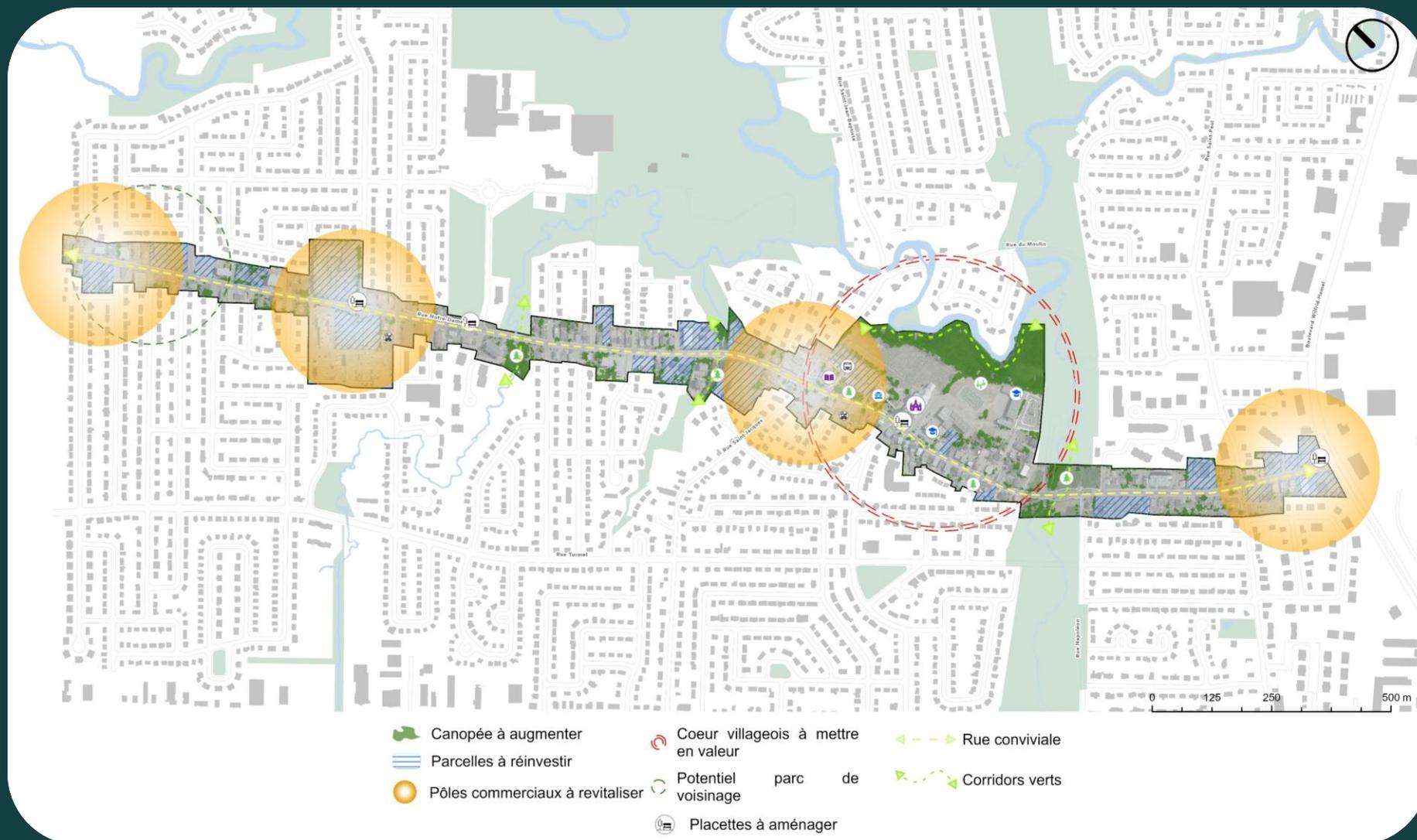
Pour favoriser la réalisation de la vision urbanistique, la Ville de L'Ancienne-Lorette se dote de 6 grands objectifs d'aménagement, soit :

- 1 Renforcer la vitalité commerciale de l'artère.
- 2 Bonifier l'offre en logement afin de répondre aux besoins et aux attentes diversifiés des ménages.
- 3 Offrir un milieu de vie où une mobilité sécuritaire et durable est préconisée.
- 4 Mettre en valeur le cadre bâti et favoriser une architecture de qualité à échelle humaine.
- 5 Maximiser le verdissement, la déminéralisation et l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts.
- 6 Dynamiser l'artère en lui insufflant une effervescence et une convivialité renouvelée.

CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

Une revitalisation urbaine guidée par :

- L'ajout de :
 - logements diversifiés
 - commerces de proximité
 - places publiques
- La protection et la mise en valeur du cœur villageois
- Un verdissement bonifié



Période de questions et d'échanges

Merci de votre présence !